BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4039 du Mercredi 10 Mars 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

Henri Bouka affirme que les élections seront transparentes

(P.3)

DISPARITION

Josky Kiambukuta, maître de la rumba, s'en est allé

(P.16)

Editorial

De la qualité

VOYAGE HISTORIQUE DU PAPE EN IRAK

Un message de réconfort et rassembleur

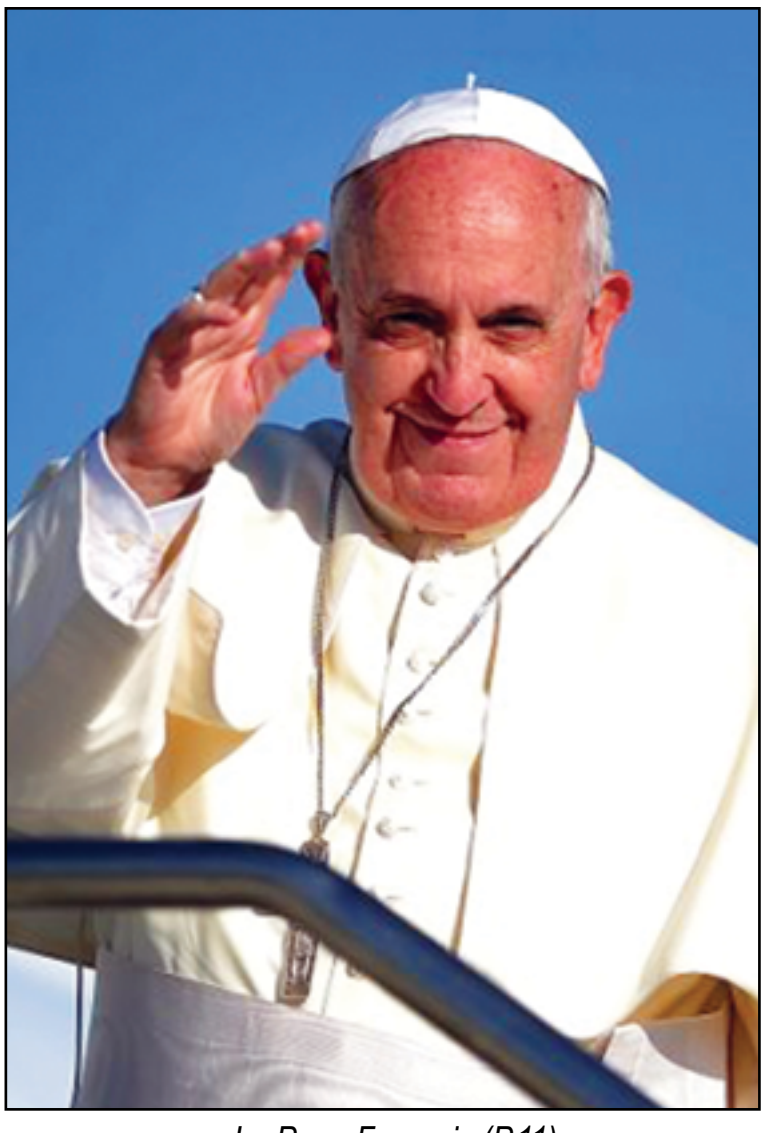

Le Pape François (P.11)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Neuvaine de prière pour la Paix au Congo

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, dans une circulaire datant du 5 mars 2021, annonce le début de la neuvaine de prière pour la paix au Congo et la date de clôture de cette neuvaine qui coïncidera avec le 44e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda.

«Chaque année dans notre Archidiocèse, nous invitons le peuple de Dieu ainsi que les hommes de bonne volonté qui le désirent à participer à la neuvaine de prière pour la paix dans notre pays le Congo et implorer la miséricorde de Dieu pour l'aboutissement du processus de la Cause de Béatification et de Canonisation de notre Vénéré Pasteur, affectueusement appelé, le Bon Cardinal Émile BIAYENDA. Cette neuvaine sous le thème : «Libérer nos frères du mensonge», débutera le samedi 13 mars et se terminera le dimanche 21 mars 2021.

La messe de clôture de cette neuvaine qui aura lieu le 22 mars 2021, coïncidera avec la célébration du 44ème anniversaire de la mort de notre Vénéré Pasteur. Elle sera dite dans toutes les Paroisses de notre Archidiocèse à une heure convenable. Moi-même, je présiderai une messe pontificale à 15h30, le même jour en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Le fruit de la quête de cette neuvaine sera transmis dans le compte du Cardinal Émile BIAYENDA à Rome. A ce sujet, je tiens à préciser que cette quête doit être déposée à la Procure Diocésaine au plus tard le 27 mars 2021.»

PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS 2021

Le choix de M.Armand Ndinga Okossa se porte sur l'humaniste, l'ange de la paix au Congo

Ingénieur agroéconomiste, Armand Guy Richard Ndinga-Okossa a perdu la vue avant d'intégrer le monde du travail. Malgré son handicap, il fait partie des salariés de la Fonction publique et occupe le poste de secrétaire adjoint au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Dans le cadre de la Société civile, il est membre du Comité de pilotage de l'ONG Viens et Vois et président de la Commission de contrôle et d'évaluation du Comité paralympique congolais. Dans cette évocation, il exprime sa profonde reconnaissance au Président de la République Denis Sassou-N'Guesso, pour sa bonne gestion de la problématique du handicap au Congo, dont il est l'un des heureux bénéficiaires. Pour ce faire, il invite la population congolaise à le voter massivement, le 21 mars 2021.

M. Denis Sassou-N'Guesso

Armand Guy Richard Ndinga-Okossa

En République du Congo, relève Ndinga Okossa, *«chaque électeur se présente dans un bureau de vote sans aide, quelle que soit sa condition physique. Cette image traduit sans doute plusieurs valeurs précieuses, mais elle peut donner l'impression que cette façon de faire est la seule qui puisse exister. Or, ladite image risque de voiler les circonstances vécues par de nombreux citoyens handicapés ; d'occulter les obstacles qu'ils doivent surmonter lorsqu'on considère la complexité, la diversité et l'évolution continue des systèmes et pratiques électoraux et le contexte politique».*

J'en appelle donc aux congolaises et congolais, bantous et autochtones, valides et handicapés; *«car, nous autres personnes vivant avec handicap (PVH) avions bien le droit d'être élu et d'élire, donc de participer à toutes les élections (présidentielle, législatives et locales) dans notre pays, si bien sûr nous remplissons les conditions contenues dans la Constitution et le Code électoral. C'est surtout une manière pour nous de jouir de notre droit civique en participant au choix de nos gouvernants. PVH, quelle est notre place au sein de la société congolaise? Si dans certains pays d'Afrique, les albinos ou sans mélanines sont pourchassés, tués et sacrifiés à des fins spirituelles, vivent la discrimination au quotidien»*, s'interroge-t-il?.

Au Congo par contre, précise-t-il, ce n'est pas le cas. *«Les artistes, les enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale(IMC) ne sont ni tués, ni pourchassés moins encore abandonnés. Mais au contraire, ils jouissent d'une protection juridique, sociale et familiale. Egalement, les aveugles et malvoyants, les sourds et malentendants, les handicapés moteurs, les sans-mélanines et les déficients intellectuels bénéficient de l'assistance éducative de l'Etat. Puisqu'il y a parmi eux, des universitaires et des artisans bien formés. Enfin, les PVH du Congo ne sont pas du tout abandonnés, un ''homme'' pense à eux, il les écoute et s'efforce à résoudre tous les problèmes auxquels elles sont confrontées et ses œuvres à leur égard sont visibles»*.

Aussi, pour tout ce qui se décide dans les affaires publiques, *«la participation des PVH est nécessaire, car elles représentent environ 15% de la population du Congo selon les estimations de l'OMS. Donc, le choix à faire devrait porter sur des responsables qui accordent une place importante dans la problématique du handicap dans leur ''Projet de société'', c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de vie de la PVH. Depuis plusieurs années, le Gouvernement accorde une importance capitale à cette problématique, une belle occasion est donc offerte aux PVH d'imposer leur marque au choix des futurs dirigeants. En réalité ''rien ne peut être fait pour nous sans nous'', recommandation est faite aux sœurs et aux frères de bien parcourir les ''Projets de société'' des futurs candidats à la présidentielle du 21 mars 2021, de lire, faire lire et d'expliquer aux autres pour faciliter le choix de chacun le jour du vote»*.

Ainsi ma voix qui ne doit en aucun cas influencer votre choix, poursuit-il, *«est accordée au Président du Comité central du Parti congolais du travail (PCT), le camarade Denis Sassou-N'Guesso, suite à un constat : ''L'intérêt qu'il attache dans la gestion de la problématique du handicap dans notre pays le Congo''. Déjà en 2008, il avait pris la décision d'instruire au Gouvernement qu'à chaque campagne de recrutement dans la Fonction publique, qu'un quota soit réservé aux PVH. En l'an 2011, il a autorisé l'installation du Comité national de suivi et d'évaluation du plan national des personnes handicapées pour la décennie 2010-2019. En l'an 2018, il a promulgué la loi mettant en place le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap qui du reste est une institution constitutionnelle, gérée par des PVH et bénéficient de l'appui technique des cadres des différents ministères»*.

En dépit de la crise financière que traverse le Congo depuis 2014, explique-t-il, *«il a maintenu les budgets alloués aux différentes structures de prise en charge des PVH. Il fait en sorte que tout étudiant PVH autochtone puisse bénéficier de la bourse d'étude une fois inscrit à l'Université Marien Ngouabi sans tenir compte du critère d'âge. Enfin, une campagne en cours, débutée le 3 décembre 2019 permet la distribution des aides techniques auprès des PVH sous la direction du ministère des Affaires Sociales et de l'Action humanitaire sur toute l'étendue du territoire. Brazzaville, la Lékoumou, la Sangha, le Kouilou ont déjà été servi. On croit savoir que cette campagne va se poursuivre jusqu'à atteindre l'ensemble des départements du pays. Cet ''homme de coeur'' a permis, entre autres, «à travers la mise en place du CCPVH, d'échelonner nos préoccupations pour l'amélioration des conditions de vie des PVH»*.

Ne reste pas à la maison le dimanche 21 mars 2021, *«va plutôt choisir le futur père de la nation. Si tu choisis de rester à la maison, il ne faudrait pas aller crier partout à la discrimination et à l'injustice. Le vote n'est pas l'apanage des seuls politiciens, c'est un droit reconnu à tout congolais de plus de 18 ans, régulièrement inscrit sur les listes électorales. C'est le droit de chacun et on doit l'exercer. Attention PVH, ta voix a un pouvoir et de la valeur!»*.

«Population congolaise: voter utile, c'est voter le candidat Denis Sassou-N'Guesso!».

Armand Guy Richard NDINGA-OKOSSA

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES
En sigle A.T.L.S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F.CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG/PNR/19B447

CANAL + CONGO SA
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
Au capital de 10 000 000 francs CFA
Siège Social: Avenue Amilcar Cabral, les Tours Jumelles Centre-ville.
RCCM: CG/BZ/18 B 7315 / B.P.: 13022, République du Congo

ANNONCE LEGALE
TRANSFERT DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Aux termes des procès-verbaux des décisions de l'Administrateur Général de la société CANAL+ CONGO SA, en date du 27 Juillet 2020 il a été procédé:

Au Transfert de l'établissement secondaire L'Administrateur Général décide de transférer l'établissement de Pointe-Noire de l'Avenue MOE VANGOULA, numéro 56, à l'Avenue Charles de Gaulle, numéro 321.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'Administrateur Général sur le transfert de l'établissement secondaire de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 812, le 18 Décembre 2020.

Insertion modificative au RCCM no CG/PNR/18 B 15.

Pour avis.

Avis de Recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets au Congo (PAMTAC-B2 et F2I), financé par l'Union européenne, l'Agence Française de Développement et les fondations privées, l'Association de Solidarité Internationale ESSOR, recherche:

- Un Responsable projet agricole (Homme ou Femme);
- Un Responsable comptable (Homme ou Femme);
- Un Technicien d'Orientation Professionnelle (Homme ou Femme);
- Un Technicien d'Insertion -Micro Entrepreneuriat (Homme ou Femme);
- Un stagiaire en secrétariat comptable (Homme ou Femme).

Pour plus d'informations, merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo: ESSORCONGOESSORCONGO ou de vous rendre au siège d'ESSOR Congo sise à la Case 264, Quartier Batignolles-BOPAKA Brazzaville.

Date limite de l'offre: 29 mars 2021 à 12 h 00, heure de Brazzaville.

Seuls les candidats présélectionnés recevront une réponse et seront contactés pour un premier entretien.

N.B: ESSOR Congo se réserve le droit de clôturer le recrutement avant la date butoir

---

Union Européenne en République du Congo

Appel à propositions (restreint)

EuropeAid/171103/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour soutenir le rôle de la société civile au Congo en tant qu'acteur du développement durable, dans le cadre du programme thématique Organisations de la Société Civile (OSC).
Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :
1. Renforcer les capacités de structuration et d'intervention des Organisations de la Société Civile (OSC) congolaise afin qu'elles puissent contribuer au développement social, à la croissance économique inclusive et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.
2. Renforcer les capacités de structuration et d'intervention des OSC congolaises ouvrant dans le secteur de la culture afin qu'elles puissent mettre en place de projets culturels inclusifs et viables.

ELIGIBILITE :
* Les organismes éligibles sont les organisations de la société civile.
* La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 48 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
* Les propositions venant des OSC congolaises seront vivement encouragées, afin de promouvoir l'appropriation locale.
* Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 3 000 000 EUR (environ 2 milliards de FCFA).
Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :
* Lien EuropeAid: https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1265480568199&do=publi.welcome&userlanguage=fr
* Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

DATE LIMITE :
La date limite de remise des propositions est fixée au 20 avril 2021 à 12h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSIONS D'INFORMATION :
Des sessions d'information seront organisées à Brazzaville (16 et 18 mars 2021) et Pointe Noire (25 mars 2021). Elles seront ouvertes au public sur inscription dans la limite des places disponibles. Pour s'inscrire, merci d'envoyer avant jeudi 11 mars 2021 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu

INSTITUTIONS

Le Président de la République a inauguré le nouveau siège du Parlement

Le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, a procédé le 3 février dernier à l'inauguration du nouveau siège du Parlement congolais, en plein cœur de Brazzaville. En présence de Mâ Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine.

Coupure symbolique du ruban

Fruit des accords de coopération économique et technique entre le Chine et le Congo, le nouveau siège du Parlement est un projet inscrit à titre de don. Il est entièrement financé par le Gouvernement chinois à hauteur de 34 milliards 492 millions 640 mille francs CFA. La partie congolaise a financé les expropriations pour cause d'utilité publique (4 milliards 673 millions 662 mille 082 F.Cfa), les équipements mobiliers et aménagements extérieurs (943 millions 638 mille 720 F.Cfa) et les connexions aux réseaux d'électricité, d'adduction d'eau et de fibre optique (610 millions 097 millions 332 F.CFa), soit un total de 6 milliards 227 millions 398 mille 135 F.Cfa.

Les travaux démarrés en 2017 ont été réalisés par l'entreprise chinoise Jiangsu Provincial Construction Group Corporation Limited. Le nouveau siège du Parlement est construit sur un terrain de 47.000 m² pour une superficie bâtie de 9.013 m².

Il est composé d'un bâtiment de trois étages, subdivisé en trois zones pour distinguer les aires consacrées à l'Assemblée nationale, au Sénat et à celles communes aux deux Chambres.

L'ouvrage offre, pour le bloc de l'Assemblée nationale, un hémicycle de 500 places et des bureaux pour environ 360 personnes. Pour le bloc du Sénat, un hémicycle de 300 places et des bureaux pour environ 290 personnes, soit un total de 650 bureaux modernes.

L'anatomie des pavillons présente, entre autres, sept salles de réunion de 50 places chacune, une salle de presse, deux salons VIP, deux salles de commissions permanentes et auxiliaires, une salle de soins de santé, un bureau pour l'organisation des femmes parlementaires, une bibliothèque, une salle des archives du Parlement, des salles techniques et des blocs sanitaires.

Le nouveau siège du Parlement

Les deux blocs des deux Chambres du Parlement sont reliés par une salle polyvalente comportant un hall pour banquet de 300 places, un salon VIP, une salle de vidéo-surveillance, une salle de sécurité et des blocs d'aisance.

La partie supérieure de l'immeuble offre au premier étage, quatorze bureaux pour les commissions permanentes, à raison de sept par Chambre parlementaire, neuf bureaux pour les groupes parlementaires, douze salles pour l'interprétation simultanée, à raison de six par Chambre, deux salles de commande et une salle de contrôle de lumière, des salles techniques et blocs sanitaires, une terrasse accessible, deux cafetières.

Au deuxième étage: les bureaux pour le 1er et 2ème secrétaire, les bureaux des questeurs, des conseillers, des attachés, des directeurs de cabinets, des directions administratives et financières et des salles techniques et blocs sanitaires.

Enfin, au troisième étage: les bureaux des présidents des deux Chambres, des 1er et 2ème vice-présidents, des 1er et 2ème questeurs, des conseillers, des attachés des directeurs de cabinet, une suite présidentielle, une grande salle de réunions, des locaux techniques et des blocs sanitaires.

Pour l'ambassadeur de Chine, l'achèvement de ce nouveau siège devait *«améliorer considérablement les conditions de fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale, renforcer efficacement la capacité de gouvernance de l'Etat congolais. En même temps, il devient également un autre monument historique de la coopération amicale entre la Chine et le Congo»*, a souligné Mâ Fulin.

Le diplomate chinois s'est réjoui de l'excellence des relations de coopération entre son pays et le Congo. *«Au cours des dernières années, la Chine est restée fidèle aux principes de sincérité, résultats effectifs, amitié et bonne foi...La Chine et le Congo sont des partenaires stratégiques globaux…La Chine est disposée à œuvrer avec le Congo pour renforcer la coordination des politiques et la synergie approfondie entre l'Initiative la «ceinture et la route» et la stratégie la «marche vers le développement».*

Avec l'inauguration de ce palais du Parlement, *«nous, parlementaires et collaborateurs, sommes fondés de nous considérer au nombre de ceux qui, dans la République, sont les mieux installés, n'éprouvons dorénavant pas de complexe, que la fierté d'être bien logés, très bien logés»*, a déclaré, quant à lui, Pierre Ngolo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

De la qualité

Pour la première fois dans l'histoire du Congo, la qualité a été célébrée au sein d'une institution elle aussi originale, l'Université des connaissances africaines. On le dit de mille manières, mais c'est la première fois que des institutionnels parviennent à faire prévaloir l'idée que l'excellence n'est pas une exception. Chez tous et partout la qualité devrait être le critère pour retenir, évaluer, projeter, réaliser et proposer une politique quelconque.

En santé comme en économie, en sport comme dans les menues réalisations du quotidien, la condition d'exercice devrait être la qualité. La réussite dans les affaires, dans les réalisations d'Etat ne s'obtiendront pas seulement à coups d'exhortations à bien faire. Tout le monde le sait sans doute, mais tout le monde n'insiste pas sur le fait que dans un pays aux prétentions d'émergence, il ne suffit pas de faire mais de mieux faire.

Il ne suffit pas d'accomplir le nombre de ses heures de travail et s'en satisfaire. Il s'agit de faire en sorte qu'un travail de qualité ne soit plus l'exception, mais la règle. Sollicitée au début, exigée à la fin, elle seule permettrait que nous laissions dans nos quartiers des excavations ouvertes et jamais refermées – et que nous n'en soyons pas indignés. Qu'une femme enceinte soit abandonnée à son sort en plein travail. Qu'on referme un guichet cinq minutes avant l'heure, alors qu'on y est arrivé avec deux heures de retard. On a vu exposer à la vente des meubles visiblement mal rabotés, des légumes offerts aux clients avec la boue du jardin… La qualité recouvre aussi bien l'hygiène que l'art de bien faire. Subtile ou visible, l'exigence de la qualité est en réalité une notion qui devrait même recouvrer notre manière de vivre.

Tout cela pour dire que cette Quality Day, célébrée le 2 mars dernier, a été le début d'une exigence de prise de conscience sur ce sujet qui ne devrait pas être du seul domaine des intellectuels et des docteurs des livres. Il s'agit de s'en faire un modus vivendi, et de l'appliquer dans tous les domaines de la vie. Imposer la qualité, c'est aussi assumer le devoir irremplaçable du contrôle et de l'expression libre de la critique, aiguillon reconnu de la qualité et de son affinage. Devoir d'évaluation aussi de tout ce qui se propose en société.

Guidée par l'exigence de la qualité, notre société aurait moins à se plaindre. Encadrée par l'exigence de la satisfaction, elle connaitrait moins de laisser-aller. C'est parce que nous ne sommes pas soucieux d'obtenir des services de qualité que se répètent toujours les motifs de grogner et de bougonner à l'infini et à recourir aux passe-droits dans tous les secteurs de qualification.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2021

Henri Bouka affirme que les élections seront transparentes

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, a animé le 4 mars dernier, au siège de l'institution, une conférence de presse au cours de laquelle, il a rappelé les garanties prévues pour rassurer les électeurs sur la crédibilité du scrutin du 21 mars. Il annoncé que le corps électoral est estimé à plus de 2,5 millions d'électeurs.

Henri Bouka

Le président de la CNEI qui se réjouit de la bonne préparation de cette élection présidentielle, a rappelé qu'après la révision extraordinaire des listes électorales, 2.545.578 électeurs dont 335.000 nouveaux inscrits sont attendus. Tout en insistant sur l'assurance que la prochaine élection présidentielle se déroulera suivant les principes légaux. *«En ce qui concerne le vote général, nous avons ajouté l'ancien corps électoral issu des élections législatives et locales de 2017, auquel nous avons ajouté les nouveaux inscrits de 2021, qui est de 2.545.578 électeurs en attendant les listes définitives»,* a indiqué Henri Bouka.

A propos du vote anticipé des agents de la Force publique du 17 mars, il a fait savoir que conformément à la loi électorale, aucun bureau de vote ne sera implanté dans une caserne militaire.

Il a rassuré, une fois de plus, que des dispositions ont été prises pour que les éléments de la Force publique ne puissent pas prendre part au vote général du 21 mars prochain.

Pour le président de la CNEI, il n'y a aucun Etat qui organise la fraude. La direction générale des affaires électorales a reçu la mission de soustraire les noms des agents de la Force publique sur les listes électorales générales. Les seuls militaires qui vont voter le 21 mars se sont ceux qui ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite.

Henri Bouka a de nouveau rappelé: *«Plusieurs dispositions de la loi électorale garantissent la crédibilité du processus électoral. La présence des délégués de chaque candidat dans les bureaux de vote, des observateurs nationaux et étrangers, des membres de la Cour constitutionnelle dont le rôle est de veiller à la régularité de l'élection présidentielle; des dispositions que la CNEI a reprises dans une brochure actuellement en cours de distribution auprès de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral. Ce sont les garanties qui sont dans la loi. Notre souverain absolu, c'est la loi qui est obligatoire pour tous».*

Enfin, Henri Bouka, qui tient à une élection libre et transparente, a appelé les candidats à présenter et défendre leurs programmes respectifs à partir desquels ils veulent obtenir le suffrage du peuple. Pour ce faire, ils doivent éviter des discours ou les messages qui sont de nature à remettre en cause l'unité nationale et la paix. Il a également rassuré que la commission est entrain de travailler pour la production des cartes d'électeurs.

Pascal AZAD DOKO

DEVELOPPEMENT DURABLE

Arlette Soudan-Nonault prend la présidence du Forum régional africain

À la lumière des défis posés par la pandémie de la COVID-19, la septième session du Forum régional s'est tenue à Brazzaville, au Grand hôtel de Kintelé, du 1er au 4 février dernier, dans un format hybride qui a permis une participation en présentiel et en vidéoconférence. Il a été marqué par la passation de mandat entre le Zimbabwe et le Congo qui dirigera pendant un an le bureau de ce Forum. Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement du Congo succède ainsi au Pr. Paul Mavima, ministre de la Fonction publique et du dialogue social du Zimbabwe.

Arlette Soudan-Nonault

Le Forum régional africain sur le développement durable a été précédé de réunions visant à rassembler et à synthétiser les divers points de vue des parties prenantes et à échanger idées, outils et expériences sur les bonnes pratiques et leçons tirées de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063.

Le Forum régional offre une plateforme multipartite pour le suivi et l'examen des progrès et des défis dans la mise en œuvre des deux programmes, tout en renforçant l'apprentissage et en préconisant des mesures et des actions de politiques efficaces.

La septième session du Forum régional africain sur le développement durable a été organisée sous le thème *«Mieux construire l'avenir: vers une Afrique résiliente et verte pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063»*.

Ce thème est aligné sur celui du forum politique de haut niveau 2021 sur le développement durable, qui est: *«Une reprise durable et résiliente de la pandémie COVID-19 qui favorise les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable: construire une voie inclusive et efficace pour la réalisation de l'Agenda 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable»*.

Grâce à son leadership sur le continent en matière de développement durable, la République du Congo portera la voix de l'Afrique à la prochaine Assemblée générale des Nations Unies, en vue de faire le point des progrès et des défis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Sitôt investie, la ministre Arlette Soudan-Nonault, a présidé le panel de haut niveau, qui a eu pour thème: *«l'action transformatrice pour mieux bâtir à partir de la crise de COVID-19: Vers une Afrique résiliente et verte pour assurer la réalisation du programme 2030 et de l'agenda 2063»*.

Elle a émis en garde: *«la récession économique engendrée par la COVID-19 pourrait compromettre, si nous n'y prenons, garde l'atteinte des objectifs de développement durable, particulièrement dans les pays les moins avancés»*.

Elle a rappelé le rôle important que joue l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier dans la sauvegarde de la planète grâce à la forêt du Bassin du Congo qu'elle abrite et qui représente le deuxième poumon écologique mondial.

«La découverte récente de tourbières qui s'étendent sur près de 145 500 km2 entre notre pays et la RDC et séquestrent environ 30 milliards de tonnes de carbone, représente un défi supplémentaire en terme de gestion durable si nous voulons bâtir une Afrique résiliente et verte. Le développement d'une économie verte doit s'appuyer sur la préservation, la gestion durable et la valorisation de notre capital naturel», a aussi indiqué Arlette Soudan-Nonault.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ARMEE

Un hommage rendu aux militaires admis à la retraite

Le grand quartier général des Forces armées congolaises (FAC) à Brazzaville a abrité une cérémonie de levée des couleurs et d'adieu aux armes des militaires ayant fait valoir leurs droits à la retraite à la date du 31 décembre 2020. La cérémonie a été organisée par le commandement militaire, le samedi 6 février 2021. Elle s'est déroulée sous la houlette du général de division Guy-Blanchard Okoï, Chef d'Etat-major général des FAC.

Pendant la remise des attributs au général Okoï

Des militaires admis à la retraite lors de la cérémonie

Les militaires retraités des Forces armées congolaises ont restitué les attributs qui leur ont permis de servir la République du Congo dans les Forces armées congolaises. Le colonel Joachim Makouta, visiblement étreint par l'émotion, s'est adressé à la hiérarchie et à toute l'assistance au nom de l'ensemble de ses collègues. *«Après avoir incarné avec élégance et force, l'esprit du soldat des Forces armées congolaises fait d'esprit de discipline, nous quittons le navire avec fierté et la certitude d'avoir accompli notre part du devoir»*, a-t-il souligné.

Un autre parmi eux, s'est dit satisfait pour avoir atteint cette étape dont la chance ne sourit pas à qui le veut. *«Lorsque vous sortez de l'armée sans incident, il faut remercier le bon Dieu parce que nombreux de nos amis nous ont quittés, et nous, Dieu nous a fait grâce et il nous a protégés»*, a-t-il dit.

Le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy-Blanchard Okoï, Chef d'Etat-major général des FAC, a rendu un hommage mérité à ces hommes et femmes de devoir : *«Nous sommes reconnaissants du temps que nous avons passé ensemble, c'est pourquoi aujourd'hui, nous vous remercions et nous vous félicitons pour ce travail fait ensemble dans des conditions souvent difficiles. Mais oh combien exaltante»*, a-t-il déclaré.

Heureux de quitter l'armée qu'ils ont servie au prix de leur vie pendant de nombreuses années, ces militaires ont à cette occasion salué pour la toute dernière fois, l'emblème de la nation.

EDESSES

JEAN DE DIEU KOURISSA, DEPUTE DE POTO-POTO 1 A BRAZZAVILLE

«Denis Sassou Nguesso est le champion de l'intergénérationnel»

A l'ouverture de la campagne en vue du scrutin présidentiel du 21 mars 2021 au Congo, vendredi 5 mars, les députés de Poto-Poto à Brazzaville, Ferréol Constant Patrick Gassackyss, Charlotte Opimbat et Jean de Dieu Kourissa, membres du Parti congolais du travail (PCT) ont mobilisé leurs mandants lors d'un meeting au rond-point abritant le siège de cette commune. A l'occasion, l'élu Kourissa s'est prêté aux questions de notre rédaction dans cet entretien où il présente Denis Sassou Nguesso comme le candidat incarnant l'espoir des jeunes.

** Votre candidat Denis Sassou Nguesso est à Pointe-Noire pour lancer la campagne comptant pour l'élection présidentielle de mars 2021, quelles sont les activités que le PCT a prévues pour le lancement de cette campagne?*

** La campagne a été décentralisée et la plupart des députés sont des directeurs de campagne. Aujourd'hui à Poto-Poto, nous avons souhaité, l'ensemble des députés de Poto-Poto faire quelque chose de particulier, organiser ce rassemblement pour les jeunes, les mamans et les papas de Poto-Poto pour que nous puissions ensemble dans l'unité suivre le discours de notre candidat en direct.

** Comment comptez-vous conduire cette campagne?*

** Nous allons faire une campagne de proximité pour expliquer à chaque citoyen le programme de notre candidat et surtout expliquer l'importance de continuer avec le Président Denis Sassou Nguesso parce qu'il est l'apôtre de la paix, le chantre de l'unité nationale dans notre pays et surtout de l'avenir de la jeunesse congolaise; nous allons faire du porte-à-porte pour expliquer le nouveau projet de société de notre candidat qui donne beaucoup d'espoir à cette jeunesse.

Jean de Dieu Kourissa

** Parmi vos slogans de campagne, il y a «Réanchantons l'avenir». Qu'est-ce que votre parti le PCT ou votre candidat Denis Sassou Nguesso une fois réélu proposerait de nouveau aux Congolais qu'il n'a pas proposé depuis des décennies?*

** Nous pensons que le Président Denis Sassou Nguesso doit continuer et nous pensons aussi que nous avons l'espoir du changement, c'est dans cet espoir que nous devons réinventer l'histoire, réinventer de nouvelles propositions pour cette jeunesse qui attend beaucoup de notre candidat. Nous avons l'espoir qu'en continuant avec le Président Denis Sassou Nguesso, la jeunesse trouvera réponse aux problèmes de chômage, aux problèmes qui minent notre société. Nous pensons qu'avec l'expérience que le Président Denis Sassou Nguesso a, des hommes et du pays et avec la crise sanitaire et socio-économique que nous vivons dans notre pays, il est important que nous ayons aux commandes un homme d'expérience qui travaille avec expérience, c'est un espoir pour cette jeunesse.

** Beaucoup pensent que pour ce scrutin les dés sont pipés d'avance. Ne pensez-vous pas que c'est un scrutin sans enjeu surtout pour votre candidat?*

** C'est un scrutin très important, avec enjeu surtout pour notre candidat. Certains pensent que les dés sont pipés, non! Nous sommes dans une élection et une élection reste une élection. Nous devons être mobilisés comme vous avez vu les gens ici, jusqu'au 21 mars et aller voter massivement parce que nous voulons une victoire éclatante pour donner la force, pour donner le courage d'accompagner notre candidat à mettre en œuvre ce nouveau projet de société qu'il a pour notre pays: «Ensemble continuons la marche»! Je pense que c'est cela l'enjeu de cette élection.

** Voter massivement, mais il y a eu beaucoup d'encre qui a coulé à propos des listes électorales. Avez-vous un commentaire là-dessus?*

** Vous savez, dans notre pays à chaque élection on trouve des démons quelque part, et les mêmes personnes qui trouvent les démons sont toujours candidats et malheureusement quand ils perdent, ils trouvent que les démons sont encore plus forts. Nous pensons qu'avec un peu de sérieux quand on veut aller à la magistrature suprême, lorsqu'on décide d'être candidat aux élections présidentielles, on connaît le peuple qu'on aspire commander et on doit appeler ce peuple à l'unité, pas à la division. Une campagne électorale est un moment d'unité d'un peuple, d'unité de la nation, pas de division pour aller chercher des poux sur les têtes des autres sinon les gens ne seront jamais candidats; s'ils sont candidats c'est qu'ils estiment que les listes électorales sont à jour et que nous pouvons aller aux élections sinon pourquoi ils seraient candidats. Nous, nous sommes très rassurés, très sereins que l'élection sera transparente et équitable pour tout le monde puisque tout le monde va en campagne.

** Au terme de ce scrutin si votre candidat Denis Sassou Nguesso est élu, quel sera la place de la jeunesse dans sa gouvernance?*

** Le Président Denis Sassou Nguesso est le champion de l'intergénérationnel. Lentement mais sûrement le Président est en train d'emmener avec lui les jeunes. Les jeunes auront de plus en plus une place importante dans le nouveau gouvernement et nous estimons que ça sera un gouvernement de changement qui va donner de l'espoir aux Congolais, un gouvernement de compétences avec beaucoup de dynamisme et de joie.

** Auriez-vous un message particulier ou un appel?*

** Le message que je peux donner à toute la jeunesse, à tous les Congolais, c'est de continuer avec le Président Denis Sassou Nguesso parce que nous avons l'espoir du changement.

Propos recueillis par Aristide Ghislain NGOUMA et Lilian Chanel MOUAKASSA

PRESIDENTIELLE 2021

Les candidats non candidats: simple diversion?

Ils étaient nombreux, ceux qui, dans l'euphorie de la présidentielle, avaient annoncé leurs candidatures à la magistrature suprême. Des annonces qui, pour certaines, ont créé la sensation mais semblent devenus des feux de paille qui se sont éteints sans que les pompiers n'interviennent (Cour constitutionnelle). Une simple diversion, pourrait-on être tenté de dire!

Bonaventure Mbay

Mabio Mavoungou Zinga

Gilbert Iloki Mackero

Hervé Brice Tongo Cyridina

Parmi eux, **Bonaventure Mbaya**, président de la Convergence citoyenne, un parti membre de la Fédération de l'opposition congolaise. Il avait conditionné la confirmation de sa candidature à la transparence et à l'équité réunies, notamment la refonte du fichier électoral à travers un recensement administratif spécial; la mise en place d'une Commission électorale nationale véritablement indépendante; la création et l'émission de cartes d'électeurs biométriques; la participation des délégués des candidats à l'opération de compilation des résultats, etc.

Il s'est présenté comme le candidat de l'espoir. Le président de la Convergence citoyenne avait justifié ainsi sa candidature: *«Relever les défis du changement et de la rupture d'avec la gouvernance actuelle, afin de refonder notre avenir commun dans le cadre d'une nation réconciliée»*. Sa candidature avait été initiée par son parti et son groupement politique, l'Alliance social-démocrate du Congo. Il n'est pas allé au bout de son ambition.

Mabio Mavoungou Zinga, président de l'Alliance, un parti politique porté sur les fonts baptismaux à peine le 23 août 2020. Il a voulu lui aussi être candidat parce que, a-t-il affirmé, *«on crée un parti politique pour la conquête et la gestion pacifique du pouvoir autour d'un projet de société. Si nous refusons d'y aller, par quel autre moyen légitime et pacifique irons-nous à la conquête pacifique du pouvoir, sachant indéniablement que le coup d'Etat n'est pas inscrit dans notre ADN politique? Ensuite parce que celui qui combat peut perdre, tandis que celui qui ne combat pas a déjà perdu. Dans le même ordre d'idées, on peut aussi dire que si Mokoko et Okombi avaient pratiqué la politique de la chaise vide, comment auraient-ils pu créer ce contentieux électoral socialement ravageur, politiquement incorrect et humainement incompréhensible?…Allons-y, sans nous bercer d'illusions et sans servir de mutuelle d'accompagnement aux autres»*, avait-il déclaré pour justifier sa candidature.

Même si les résultats sont connus d'avance, a expliqué Zinga Mabio, Alliance participera aussi aux élections législatives, locales et sénatoriales.

Au-delà de l'annonce de sa candidature, le président de l'Alliance pense qu'il faut gérer le Congo autrement. Tel était son slogan qui, malheureusement, s'est éteint.

Lors de l'annonce de sa candidature, **Gilbert Iloki Mackero** s'est dit confiant et sûr de pouvoir gagner la présidentielle de mars. Pour lui, la mauvaise gouvernance est au cœur de la misère des Congolais aujourd'hui. *«Rien ne marche. Après une longue réflexion, j'ai pensé que tout cela peut changer et un Congo nouveau, prospère, où il fait bon vivre est possible. Dans un système politique que nous voulons démocratique, l'alternance démocratique devrait être une règle intangible et immuable»,* a expliqué le novice en politique.

C'est fort de ce principe qu'il avait décidé de se porter candidat à la présidentielle en qualité d'indépendant. Il promettait de refonder le Congo, à l'image de Charles De Gaulle en France et Félix Houphouet Boigny en Côte d'Ivoire.

Journaliste de carrière, **Hervé Brice Tongo Cyridina**, avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le 16 décembre 2020. Pour, selon lui, *«détruire le Congo d'aujourd'hui. Le Congo que moi j'appelle le Congo de la honte: le Congo de la pauvreté politique, économique et sociale. Je suis candidat à cette élection pour construire le Congo de l'honneur et de la dignité: le Congo qui donne à chaque Congolais ce qu'il mérite»*, avait-il déclaré.

Il avait insisté sur le fait que les dirigeants politiques actuels sont à l'origine de la souffrance que vit le Congo aujourd'hui. *«Non seulement ils sont incompétents, mais ils ont confisqué le pouvoir»*, avait-t-il fait valoir.

Hervé Brice Tongo Cyridina s'était présenté comme me candidat du peuple.

Tous les candidats non candidats donnaient l'impression d'avoir de réelles chances. Mais leur aventure n'est pas allée plus loin que leurs proclamations véhémentes. Peut-être un bienfait pour le pays qui aurait compté quatre candidats en plus, pour autant de matériel électoral en plus. Des faire-valoir programmé?

KAUD

PRESIDENTIELLE 2021

Blanchard Oba soutient la candidature de Denis Sassou-Nguesso

Le président du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), René Serge Blanchard Oba, qui a claqué la porte de l'opposition il y a quelques mois, a décidé de soutenir le candidat de la majorité, Denis Sassou-Nguesso. Il l'a annoncé au cours d'une conférence de presse animée mercredi 3 mars dernier, à l'issue de l'assemblée générale des instances dirigeantes de son parti. «Le MSD déploiera toutes les énergies quelle compte en son sein pour une participation active dans cette élection qui doit conduire à une franche réélection du président de la république avec éclat».

René Serge Blanchard Oba

Détendu, regard vif, le président du MSD, a rappelé à la presse, qu'il ne laisse rien au hasard. *«Je discerne, je discerne vite»*.

Et d'ajouter qu'il sait par expérience qu'une élection présidentielle, c'est la rencontre entre un homme et son pays, pour les cinq ans à venir dans un monde aujourd'hui extrêmement préoccupait qui s'interroge sur l'avenir. *«Où irons-nous, avec les conséquences de cette arme de destruction massive qu'est la COVID-19 qui tue les hommes, les économies et qui grossit les incertitudes sur notre avenir? L'avenir, la grande question, la responsabilité que nous avons sur les générations à venir, leur laisser un pays stable avec une économie viable et les sécurités essentielles»*, a-t-il poursuivi.

Blanchard Oba relève que le Congo est en programme avec le Fonds monétaire international. 42 mesures sont identifiées à mettre en œuvre. Cette mise en œuvre, a-t-il indiqué, ne devrait pas être l'occasion de règlement de comptes mais plutôt un moment d'assurance réciproque. *«Vous conviendrez avec moi qu'à partir de ce moment, l'exigence d'un homme à la main sûre, d'un homme qui se déploie à l'international avec aisance, avec un carnet d'adresses, qui connait le Congo et qui même dans les moments les plus délicats comme la Conférence nationale ou les conflits armés au Congo a su ne pas être revanchard. Le président Denis Sassou-Nguesso, le cœur et la raison se sont réunis pour m'indiquer mes devoirs, soutenir le président Denis Sassou-Nguesso, c'est simple»*.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Dramatique accident à Masséka dans le Mayombe

Douze morts et de nombreux blessés, dont beaucoup dans un état grave. C'est le lourd bilan d'un dramatique accident qui s'est produit le jeudi 4 mars dernier à Masseka, sur la route nationale lourde Pointe-Noire-Brazzaville, dans le Mayombe. Un autobus de transport interurbain s'y est renversé. L'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident mortel. Selon les rescapés, le chauffeur avait fait deux dépassements à la sortie desquels il a été incapable de maîtriser le volant, les freins étant défectueux. Il faut dire que certaines victimes se rendaient à Pointe-Noire pour y assister au lancement par le président de la République sortant de sa campagne électorale. Mais, on ne cessera jamais de le dire, la traversée de Masséka par des véhicules en trombe constituera toujours un danger permanent dans la circulation.

Guy-Brice Parfait Kolélas a-t-il été empêché d'embarquer pour Ouesso ?

Le vol commercial de Trans Air Congo (TAC) qui devait transporter le samedi 6 mars dernier Guy-Brice Parfait Kolélas, candidat de l'UDH-YUKI à l'élection présidentielle du 21 mars prochain, et son soutien du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango, à Ouesso, dans le département de la Sangha, en vue d'y lancer sa campagne électorale, a été annulé à la surprise totale de son équipe de campagne. TAC avait décidé de supprimer l'escale de Ouesso le matin même du départ. Malheureusement, elle n'a donné aucune explication convaincante, selon les partisans du candidat qui y voient un «sabotage» des thuriféraires de son principal adversaire, le président sortant.

L'administration publique tourne au ralenti

La plupart des cabinets ministériels sont presque vides ou comptent de nombreux absents par ces temps de campagne électorale pour l'élection présidentielle du 21 mars prochain, rapporte-t-on. De nombreux ministres, leurs directeurs de cabinet et leurs conseillers sont en campagne électorale. Une campagne où certains n'hésiteraient pas à faire usage des véhicules de l'Etat. Dans cette situation, l'administration publique tourne au ralenti au grand dam des usagers.

A Kinsoundi, sentence populaire

Dans la matinée du jeudi 4 mars dernier, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, une foule en furie a battu à coups de bâton et de pierres un jeune homme, jusqu'à ce que mort s'en suive. Elle s'est livrée à un barbarisme inouï parce que l'infortuné a été présenté comme faisant partie d'un groupe de *«bébés-noirs»*. Il aurait agressé une femme. La police n'est venue que pour constater le fait accompli : la justice populaire avait exécuté sa sentence. Il faut dire que ces derniers temps, des assassinats attribués aux bébés-noirs ont été signalés à Kingouari et Massina, des quartiers proches de Kinsoundi. Brazzaville est quand même sous le choc.

L'argent qui tombe en pleine campagne électorale!

Le Gouvernement a débloqué un montant de 200 milliards de francs, il y a quelques jours, en faveur de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en vue de l'apurement progressif des arriérés de pension de 1997 à 2004, selon la direction de cette Caisse. Le paiement de cette dette coïncide avec la période de la campagne électorale pour le scrutin présidentiel. Les pensionnés se réjouissent, saluant au passage le geste du Gouvernement, mais certains se demandent pourquoi avoir attendu la campagne électorale...

Francis Laloupo pessimiste sur l'avenir du Congo?

Dans une interview qu'il a accordée à TV 5 Monde, le journaliste indépendant et professeur de géopolitique à l'Institut pratique de journalisme de Paris, Francis Laloupo, est dubitatif sur la capacité du pouvoir de Brazzaville de remettre le pays sur les rails du progrès social et économique qui est au centre des attentes des populations. *«Cette velléité énoncée de diversifier les ressources du pays s'est heurtée à l'absence de volonté et de détermination politiques. Aujourd'hui, le pétrole reste la principale ressource, et la gestion économique du pays s'apparente à la structure d'un comptoir colonial. Ici, le pétrole permet de tenir quelques piliers de ce qui peut être considéré comme un Etat, dans un espace où la plus grande partie de la population est confrontée depuis des années à des difficultés économiques et sociales récurrentes, permanentes, comme une forme de fatalité… »*, a-t-il déclaré.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Se faire plus opérationnel au sein de l'ITIE

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a tenu sa première session ordinaire de cette année, sous la présidence de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au budget, en présence de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent de l'ITIE. La session a eu lieu au cabinet du ministère des Finances, à Brazzaville, jeudi 25 février 2021. L'objet a été de finaliser les décisions prises par le comité national, à travers son comité exécutif et qui ont porté sur le plan d'actions qui couvre la période du 11 septembre 2020 au 11 mars 2022.
Ce plan vise à prendre toutes les dispositions pour répondre aux mesures correctives relevées par le conseil d'administration de l'ITIE internationale pour le Congo, lors de la deuxième validation le 29 septembre 2020. Les lacunes du Congo ont porté sur l'engagement de la société civile et l'octroi des licences.

Ludovic Ngatsé et les membres du comité pendant les travaux

Le Gouvernement devrait garantir l'existence d'un environnement propice à la participation de la société civile au processus ITIE et veiller au respect des droits des représentants de la société civile et des médias qui participent substantiellement à l'ITIE. A cet effet, le collège de la société civile souhaite la mise en place d'une loi relative à la liberté d'expression de la société civile.
Concernant l'octroi des licences, l'ITIE Congo devra définir essentiellement le nombre de ces licences pétrolières, minières et forestières attribuées ou transférées au cours de l'exercice ou des années antérieures ; décrire les procédures légales d'octroi de licences et d'adjudication des contrats couvrant les critères techniques et financiers applicables et relever toute dérogation aux procédures. Le Congo est tenu d'atteindre neuf mesures correctives sur les 27 exigences de l'ITIE.
Le pays sera à nouveau validé en 2022 par l'ITIE internationale. C'est pourquoi, il se prépare à mettre en place une loi sur la propriété réelle et des bénéficiaires effectifs. Le Congo doit veiller à ce que les rapports de l'ITIE rendent clairement compte des règles qui régissent les relations financières entre les entreprises d'Etat du secteur extractif (SNPC et ses filiales) et le Gouvernement, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi sur la transparence.
Les membres du comité ont analysé et apprécié plusieurs dossiers à l'ordre du jour. Il y a eu, également, le projet sur la modélisation des ressources financières issues des industries extractives, un outil connu dans tous les Etats membres de l'ITIE.

Florent Michel Okoko

A la fin des travaux, Florent Michel Okoko a tenu à rappeler que *«Pour qu'on puisse mesurer l'évolution de la gouvernance, il faudrait des normes comme celles de l'ITIE. Ces normes sont reproduites dans le cadre des autres secteurs de gestion avec des partenaires comme le FMI et la Banque mondiale. Aujourd'hui, le Congo continue d'œuvrer au sein de l'initiative et il est reconnu qu'il fait des progrès significatifs en matière de gouvernance. C'est pourquoi, au cours de cette session nous avons pu aborder ce qu'il faut améliorer dans le cadre de la bonne gouvernance dans notre pays»*.
Des réformes sont engagées permettant la bonne gouvernance. C'est le cas au ministère des finances avec un système intégré des réseaux en informatique pour avoir les meilleures statistiques de la gestion des Finances publiques. Selon le secrétaire permanent, les rapports de l'ITIE Congo sont à jour. Le processus d'élaboration de ces rapports sera accéléré cette année pour que le Congo puisse disposer du rapport sur l'exercice 2019, mais aussi celui pour l'exercice 2020.
A noter que le comité exécutif de l'ITIE se réunit une fois par trimestre en session ordinaire sur convocation de son président. Il peut se réunir en session extraordinaire sur convocation de son président ou à la demande d'un collège de ses membres. Conformément aux missions prévues, le comité exécutif assure le suivi de la mise en œuvre par le secrétariat permanent.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment donner le goût de pratiquer l'agriculture aux jeunes congolais?

Jonas VOUVOU, Bétou (Likouala)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

RAPPORT NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Disposer d'un instrument de priorisation et de planification du développement

Les représentants des ministères sectoriels impliqués dans la valorisation du capital humain, les représentants des agences du système des Nations Unies, les partenaires du secteur privé ainsi que de la société civile ont examiné et validé au cours d'un atelier le Rapport national de développement humain (RNDH) 2020 sur le thème: *«Valorisation du capital humain: qualité et inégalité»*. Cet atelier organisé le 25 février 2021 par le ministère du Plan conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a été ouvert par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan en présence de Mme Emma Ngouan-Anoh, représentante résidente adjointe du PNUD et de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur.

Les officiels et les participants

Le RNDH 2020 est un instrument d'appui au programme du Gouvernement dans les domaines en lien avec la valorisation du capital humain. Les participants ont fait un état des lieux sur le développement humain au Congo notamment à travers le principal indicateur en la matière qui est l'Indice de développement humain (IDH).
Dans un contexte marqué par les difficultés de tout ordres, le Gouvernement a adopté un nouveau Plan national de développement couvrant la période 2018-2022 et devant servir de cadre stratégique et programmatique à l'action gouvernementale. Dans cette perspective, la valorisation du capital humain qui est l'un des principaux axes du PND, est un prérequis indispensable à l'essor d'un environnement favorable au développement durable et inclusif.
Le RNDH 2020 fournit des éléments nécessaires permettant d'apprécier à travers des indicateurs, tant qualitatifs que quantitatifs, la qualité du capital humain au Congo, les inégalités relatives tout autant que l'efficacité des dépenses publiques qui y sont consacrées.
Emma Ngouan-Anoh a rappelé qu'à l'instar des autres Etats membres des Nations Unies, le Congo a souscrit aux Objectifs de Développement durable (ODD) adoptés en 2015 à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. A dix années de l'échéance, l'atteinte de cet agenda mondial implique de relever les défis majeurs exacerbés par la crise due à la pandémie de coronavirus dans les domaines notamment de la santé, de l'éducation et des conditions de vie en général. La représentante résidente adjointe du PNUD a indiqué que le processus de développement de ce rapport constitue une bonne opportunité pour le pays pour faire le point sur le niveau de développement humain d'une part et pour renforcer le plaidoyer sur la question centrale de renforcement des compétences locales d'autres part.
Depuis le dernier rapport datant de 2015, le Gouvernement a fait de la valorisation du capital humain, un axe prioritaire de son PND 2018-2022, en lien avec l'ODD 4. Pour ce faire, un ensemble de programmes destinés à renforcer l'enseignement moral, civique, intellectuel et physique pour tous, à préserver la santé des concitoyens, à améliorer les conditions de vie des populations et à favoriser une croissance économique inclusive, forme le socle de cette ambition. En raison de la base économique majoritairement soutenue par l'exportation du pétrole brut, le Congo a vu son revenu annuel par habitant suivre une tendance baissière, passant de 2020 USD en 2015 à 1750 USD en 2019, a rappelé Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas,
D'apprès le rapport mondial sur le développement humain, a poursuivi la ministre du Plan, l'indice de développement humain (IDH), indicateur composite qui s'appuie sur plusieurs dimensions dont l'éducation, la santé et l'économie du Congo s'est établi à 0,574 en 2019 contre 0,613, une année auparavant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CHINE-CONGO

Exalter les points de culture communs

Dans le cadre de la célébration du Nouvel An chinois ou fête du Printemps célébrée du 11 au 26 février 2021, l'ambassade de Chine au Congo a organisé un quiz en trois parties sur sa page Facebook, dans lequel 33 internautes se sont distingués en gagnant et partageant des *«Enveloppes Rouges»* sous forme de crédits Airtel Money d'un montant global de 500 000 FCFA. 13 gagnants ont reçu 20 000 FCFA, 11 ont bénéficié de 15 000 FCFA, 6, 10 000 FCFA et 3 autres de 5000 FCFA. Ils ont également reçu d'autres lots. La remise des prix a eu lieu vendredi 26 février au siège Airtel à Brazzaville.

M Yang Tong entourés de quelques lauréats

La fête du Printemps se célèbre, selon le calendrier chinois, à partir du dernier jour avant le Nouvel An, à savoir le 29e ou 30e jour du 12e mois jusqu'au 15e jour du premier mois de la nouvelle année (jour appelé *«la fête des lanternes»*). En 2021, ce jour est tombé le 26 février.
La date dans le calendrier grégorien pour le premier jour d'une nouvelle année chinoise varie d'une année sur l'autre, mais toujours entre le 21 janvier et le 20 février. Ce jour tombe à la même date tous les 19 ans. En 2021, le Nouvel An chinois proprement dit s'est célébré le 12 février. Ce sera également le cas pour l'année 2040.
La Fête du Printemps pour les Chinois se résume en quatre mots anglais qui commencent par la lettre *«H»*. Le premier est *«hope»* (espoir). Comme l'indique son nom, la Fête du Printemps marque la fin du froid de l'hiver et l'arrivée des beaux jours printaniers. Selon le rythme de la nature, il s'agit d'un nouveau commencement, porteur d'espoirs. Le deuxième mot est *«home»* (famille), une occasion pour la réunion familiale. Cette fête est une manifestation éloquente de l'attachement du peuple chinois à la famille et à la patrie. Le troisième mot est *«happiness»* (bonheur). Les célébrations principales comportent un réveillon aux plats représentés par les raviolis chinois, l'allumage de pétards, etc. Presque toutes les coutumes liées à cette fête ont pour but de symboliser la rupture avec le mauvais et l'arrivée du bon. La poursuite d'une meilleure vie est un sentiment partagé par toute l'humanité. Cela conduit les Chinois au quatrième mot, *«harmony»* (harmonie). La Fête du Printemps contribue à renforcer l'amitié et la compréhension mutuelle entre les peuples et à construire une communauté du destin pour toute l'humanité.
Pour l'ambassade de Chine au Congo, le Nouvel An chinois est aussi une fête pour le peuple congolais qui accorde également une grande importance aux valeurs familiales, valeurs qui se trouvent au cœur du Nouvel An chinois. *«Ce quiz en ligne a permis aux deux peuples de célébrer la fête ensemble. Il s'agit d'un échange enrichissant entre les deux cultures, car le quiz a interrogé non seulement les internautes congolais sur la culture liée au Nouvel An chinois, mais aussi les a encouragés à partager les coutumes et la cuisine congolaises avec le peuple chinois»*, a relevé Yang Tong, attaché culturel de l'ambassade de Chine.
Sylvain Maniongui, gagnant au concours a déclaré: *«Il était question de participer au jeu concours sur la page Facebook de l'ambassade de Chine. Ce quiz intégrait aussi la culture congolaise. Cela a été une occasion de partager ce que nous savons sur la Chine».*
«En tant qu'étudiant à l'Institut Confucius, où l'on apprend le Chinois, je suis obligé de suivre les informations sur la Chine. Le concours a porté sur le calendrier chinois et la célébration du Nouvel An avec les Congolais. Il m'a encouragé à apprendre davantage le Chinois», a indiqué Parfait Tsouari.
«Ce n'est pas la première fois que je participe à ce concours. La Chine a fêté son Nouvel An. Il m'a permis de faire ressortir les valeurs chinoises. Il faut aimer la culture chinoise», a salué Emilia Banza Moussounda.

A. N'K.-K. et Closiane Chansnelle ISSAKA
(Stagiaire)

SCIENCES

Les élèves et étudiants formés à l'intelligence artificielle

Le Congo, en partenariat avec l'UNESCO et Union Nation economic commission for Africa a tenu du 25 au 26 février 2021, à Brazzaville, le 3e forum régional africain sur les sciences, technologies et innovations dénommé FRASTI 3. Sous les auspices du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et en présence de Fatoumata Marega, représentante résidente de l'UNESCO en République du Congo, ce forum a connu la participation d'une cinquantaine d'élèves du lycée de la Révolution des classes de seconde et de première de la série scientifique; des étudiants de la faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, et des jeunes innovateurs de la place de Brazzaville.

Les élèves pendant les exercices d'application

Les participants se sont formés à l'intelligence artificielle pour une production de pointe, dans les domaines de la santé, pour la création de d'emplois et des richesses; les nanotechnologies pour booster l'agriculture, la santé, l'énergie et la communication.
Les élèves ont été initiés à faire de la programmation pour le fonctionnement d'un robot. Ils ont été instruits par exemple à la reconnaissance faciale. A travers des logiciels spécifiques les élèves ont programmé les appareils en sorte que ces derniers ne reconnaissent que les personnes qui portent un masque. *«Une bonne manière de lutter contre la Covid-19»*, a souligné une formatrice.
Avec les imprimantes 3D, les innovateurs arrivent à créer des appareils tels que des détecteurs de gaz. Cet appareil alerte les habitants d'une maison et même les sapeurs-pompiers, de sorte qu'ils arrivent avant même qu'un incendie se déclare. Un nouvel appareil pour les femmes enceintes, permettra de calculer les contractions et d'alerter le conjoint et le médecin traitant pour *«prendre les dispositions qui s'imposent et faire que la femme ne donne pas naissance à son bébé à la maison, ou dans une voiture»*, explique l'inventeur Louzabou. Un autre appareil permet de déterminer le taux de glycémie dans le sang chez les diabétiques, sans toutefois se faire piquer pour prélever le sang, et ce même appareil se charge aussi du contrôle du rythme cardiaque pour éviter la crise cardiaque.
Un autre appareil permet de déterminer le taux d'humidité et du PH du sol. Afin de *«prétendre à de bonnes récoltes»*, indique l'innovateur.

Marcellin MOUZITA

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Désormais le payement des pensions sera assuré!

Dans des circonstances économiques actuelles, aggravées par les effets de la pandémie, le Gouvernement du Congo, le Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont œuvré de concert pour payer le 3e trimestre 2020 des retraités de la Mutuelle congolaise d'épargne et de crédit (MUCODEC) et le 4e trimestre 2020 pour l'ensemble des retraités. Ceci grâce à l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la CNSS qui s'élevait à 200 milliards de FCFA. A partir de ces premières entrées, la CNSS a la garantie du payement du premier trimestre 2021 en attendant l'échéance en fin mars. C'est ce qu'a annoncé vendredi 5 mars 2021 Evariste Ondongo, directeur général de la CNSS devant les représentants des organisations patronales et syndicales, et les membres des bureaux des associations des retraités.

Evariste Ondongo

Le directeur général de la CNSS a rendu compte du contexte dans lequel ce dossier a été traité, les résultats auxquels ils ont abouti et comment traiter les questions liées à la retraite notamment aux pensions courantes et bien d'autres prestations.

La dette de l'Etat arrêtée au 31 décembre 2016 vis-à-vis de la CNSS s'élevait à 200 milliards de FCFA, a souligné Evariste Ondongo, le ministère de la Fonction publique et de la sécurité sociale, le Conseil d'administration et la direction générale avaient engagé des démarches vis-à-vis du Gouvernement pour le traitement de cette dette. L'une des options retenues par le Gouvernement était la titularisation de cette dette. Grace à l'implication du chef de l'Etat, ce dossier a été géré. Le dossier de l'apurement de la dette a connu un traitement favorable et a eu le premier résultat. La titularisation s'est agie de *''vendre''* cette dette. *«Il y a une convention entre l'Etat, la CNSS et les investisseurs. L'Etat nous doit 200 milliards, nous allons sur le marché financier, il nous donne le titre et vend cette dette. Les investisseurs achètent la dette moyennant une décote et versent l'argent frais à la CNSS. C'est l'Etat qui va procéder au remboursement de cette dette. Des banques ont souscrit à l'opération et nous avons eu les premières retombées de la titularisation»*, a affirmé Evariste Ondongo.

Les représentants des organisations patronales et syndicales, et les membres des bureaux des associations des retraités

Comment utiliser tous les fonds qui devraient être recueillis du fait de la titularisation?

Le ministère de la Fonction publique et de la sécurité sociale, le Conseil d'administration ont donné des orientations à la direction de la CNSS pour l'utilisation de ces fonds. Le principe est que ces fonds doivent être utilisés essentiellement au payement des prestations sociales. Les premières entrées ont procédé au payement du solde du 3e trimestre 2020 pour les retraités de la MUCODEC et le 4e trimestre 2020 pour l'ensemble des retraités. A partir de ces premières entrées, la CNSS a la garantie du payement du premier trimestre 2021 en attendant l'échéance en fin mars. *«Nous allons continuer à payer de façon régulière les prestations sociales au niveau de la CNSS»*, a poursuivi le directeur général de la CNSS.

Le deuxième volet porte sur le payement des 5000 retraités qui depuis novembre 2016, suite à la décision du Conseil d'administration n'ont pas vu leurs dossiers valider à la CNSS. Ces dossiers seront traités et validés notamment pour les entreprises pour lesquelles la dette des cotisations sociales a fait l'objet de la titularisation. *«Dans les 200 milliards, il y a la dette de l'Etat en tant qu'employeurs, les fonds gelés, la dette des cotisations sociales des entreprises liquidées et privatisées. Pour toutes les entreprises répertoriées, nous allons prendre les retraités qui n'ont pas été pris en charge depuis 2016».*

Selon l'orientation du Conseil d'administration, la CNSS doit amorcer l'apurement des arriérés pour la période de 1997 à 2004. Après avoir pris en charge les 5000 retraités, la masse de prestation est de 16 milliards, il ne restera que 20 milliards de trimestre. Pour ne pas retomber dans le non payement de la cotisation sociale, le Conseil d'administration a pensé payer un trimestre d'arriéré et le reste des fonds fera l'objet d'un investissement financier en faisant des placements dans les banques, qui vont générer des revenus.

Pour satisfaire l'ensemble des retraités, a confié Evariste Ondongo, il va falloir d'abord payer le 4e trimestre 2004, car en 1998, il n'y a qu'une portion de retraités qui va toucher les arriérés. *«Aujourd'hui on peut se satisfaire, des efforts sont en train d'être faits pour penser à la situation des retraités. Ils ne sont pas abandonnés»*, a-t-il précisé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°001/2021/OUESSO

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arrondissements	REQUERANTS
01	2592 du 24/09/2020	Section B, bloc 13 bis ; Plle 7 ; Sup.:400,00 m²	Centre ville (Quartier sans fil)	Arrondissement n°2 Nbindjo	IBARA Ninon Armel
02	2571 du 31/08/2020	Section H, bloc 156 ; Plle 6 ; Sup.: 278,00m²	Quartier Faisceau	Arrondissement n°1 Nzalangoye	ANKOUNKOU Willy Cyprien
03	2596 du 07/10/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 343.383,05m²	Quartier n°4 Ketta. Ngombé	Sous-Pref. de MOKEKO	La Société Industrielle Forestière de Ouesso (IFO)
04	2595 du 05/10/2020	Section C, bloc 191 ; Plle 2 ; Sup.: 923,34m²	Quartier Mayi Pouma	Arrondissement n°2 Nbindjo	YAYA DJIDDA
05	2597 du 19/10/2020	Section I, bloc / ; Plle 9 ; Sup.: 400,00m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	ITOUA OLONGAUT Allegra Précieuse
06	2395 du 13/03/2018	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 1829,50 m²	Village Mbalouma	Sous-Pref. de MOKEKO	OTSARI François
07	2600 du 23/10/2020	Section I, bloc 5 ; Plle 8-9-10 / ; Sup.:1200,00 m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	HAMA Yolande Virginie
08	2555 du 12/06/2020	Section C, bloc 30 ; Plle 2 ; Sup.: 722,70 m²	Quartier Birham-kiem	Arrondissement n°2 Nbindjo	TRAORE Lassana
09	2503 du 22/10/2020	Section D, bloc / ; Plle 5 ; Sup.: 500,00 m²	Quartier Ngongo	Arrondissement n°2 Nbindjo	BANTSIMBA KODIA Desthy Leroy
10	2609 du 12/11/2020	Section D(ex B), bloc 55 ; Plle 528 à 537/ ; Sup.: 4000,00 m²	Quartier Ngongo (Zone Stade)	Arrondissement n°2 Nbindjo	SASSOU NGUESSO Judith Cendrine
11	2581 du 18/09/2020	Section D, bloc 171 (ex 3) ; Plle 2-11 (ex 15-18) ; Sup.:800,00 m²	Quartier Ngongo	Arrondissement n°2 Nbindjo	ZENABA MOUSSA Mamie
12	2612 du 30/11/2020	Section B, bloc 13 bis ; Plle 5 ; Sup.:400,00 m²	Centre ville (Quartier sans fil)	Arrondissement n°2 Nbindjo	SALONDO Antoine
13	2607 du 11/11/2020	Section A, bloc 52 ; Plle 1 ; Sup.: 416,15 m²	Quartier Mindongo	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MOUMBETI Jeanette
15	2608 du 12/11/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 165.000,10 m² soit 16ha 50a	Village Mbindjo	Sous-Pref. de MOKEKO	MUTELEC-SNE
16	2617 du 24/12/2020	Section I, bloc / ; Plle 8 ; Sup.: 400,00 m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	ESSIE GATSE ABOUA Shimelia

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau
Alban Pie X OTORO

Fait à Ouesso, le 02 février 2021.

GUINEE EQUATORIALE

Des explosions meurtrières tuent et blessent plusieurs personnes

La Guinée équatoriale a été frappée par des explosions meurtrières dimanche 7 mars 2021, entraînant la mort d'au moins 98 personnes et blessant plus de 600 autres, selon un bilan provisoire. Ces explosions sont survenues dans un camp militaire de la capitale économique Bata et auraient été provoquées, selon le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo par un «accident dû à la négligence de l'unité en charge de garder les explosifs».

Les secouristes au chevet des blessés

Outre le camp militaire de Bata, des quartiers environnants ont été dévastés. Quatre puissantes déflagrations ont littéralement rasé des bâtiments du camp et d'innombrables maisons alentours.
La première explosion s'est produite sous une épaisse colonne de fumée noire s'élevant du camp militaire de Nkoa Ntoma. Informé, le vice-Président en charge de la Défense et de la sécurité, Teodoro Nguema Obiang Mangue, surnommé Teodorin, fils du chef de l'Etat, s'est rendu sur les lieux arpentant les décombres entouré d'une poignée de ses gardes du corps israéliens. Le camp abrite notamment des éléments des forces spéciales et de la gendarmerie.
Le camp militaire de Bata a été en partie rasé, mais les dégâts vont bien au-delà. Le *«souffle des explosions a endommagé presque tous les bâtiments de Bata»*, indique le chef de l'Etat qui a accusé des fermiers d'avoir laissé se propager un feu mal maîtrisé puis pointé du doigt la *«négligence»* des militaires chargés de surveiller le dépôt d'armes et de munitions du camp d'où sont parties les déflagrations.
Certains blessés ont été secourus sur place, d'autres ont été transportés dans plusieurs hôpitaux submergés. Le ministre de la Santé a lancé un appel urgent au don de sang. A Paris, l'ambassadeur de Guinée équatoriale en France appelle lui aussi les pays voisins, dont le Congo, et les pays européens à l'aide. Le réseau téléphonique de Bata a été interrompu pendant au moins deux heures. Parmi les premières réactions, celle d'Olivier Brochenin, ambassadeur de France en Guinée équatoriale, qui a exprimé ses condoléances et sa solidarité envers les victimes de ce qu'il qualifie de *«catastrophe»*.
Capitale économique de la Guinée équatoriale, Bata est la plus grande ville de ce pays d'Afrique centrale riche en pétrole et en gaz. La ville est située sur la partie continentale du pays tandis que la capitale politique Malabo se trouve sur l'île de Bioko.
La Guinée équatoriale n'est pas le premier pays de la sous-région à être secouée par des explosions dans des casernes. Le 4 mars 2012, la capitale congolaise Brazzaville avait elle aussi été frappée par une tragédie du genre qui avait coûté la vie à plusieurs dizaines de personnes et causé d'énormes dégâts matériels. Ce fut également un dimanche, dans un camp militaire en pleine ville.

Aristide Ghislain NGOUMA

SENEGAL

L'école suspendue momentanément pour troubles

Les autorités sénégalaises ont annoncé dimanche 7 mars 2021 la suspension des établissements scolaires dans tout le pays à partir du lundi 8 mars pour une semaine en raison des troubles auxquels le pays est en proie depuis mercredi 3 mars.
Les ministères de l'Education nationale et de l'Emploi expliquent qu'il s'agit de *«protéger les élèves, les enseignants et l'administration scolaire des manifestations accompagnées*

Les manifestants poursuivis par les Forces de l'ordre

de scènes de violence qui ont fortement perturbé le déroulement des enseignements-apprentissages la semaine dernière».
Réputé comme un îlot de stabilité sur le continent et notamment en Afrique de l'Ouest, la République du Sénégal risque de connaître un début de semaine tendu, car un collectif appelle la population à se mobiliser pour les trois jours à venir. Depuis mercredi 3 mars, le pays est secoué par des manifestations violentes liées à l'affaire Sonko, l'opposant politique arrêté pour *«troubles à l'ordre public»* dont la garde à vue a été levée dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 mars 2021. Il n'a pas été libéré pour autant, car il est poursuivi dans une autre affaire où il est accusé de viol et de menaces.
La garde à vue d'Ousmane Sonko a été levée dimanche dans l'affaire de *«troubles à l'ordre public et participation à une manifestation non autorisée»*. C'était le motif avancé pour son arrestation mercredi 3 mars. C'est le procureur de la République qui décidera de la suite pour ce dossier. L'opposant politique crie au complot perpétré par le pouvoir pour l'écarter de la prochaine présidentielle. Mais, le Président sénégalais Macky Sall a démenti ces accusations.
Le Mouvement de défense de la démocratie (M2D), une nouvelle coalition de partis politiques et de mouvements de la société civile, a appelé à la mobilisation pacifique sur l'étendue du pays. Difficile de prévoir la tournure des évènements. Le Président Macky Sall a appelé les jeunes au calme, lundi soir. De nombreux enfants et adolescents ont pris part aux manifestations. Les ministères de l'Education et de l'Emploi *«recommandent fortement aux parents d'élèves de garder un œil vigilant sur leurs enfants afin de les préserver des risques de dérives d'éventuelles manifestations»*. D'après l'UNESCO, en 2019, le Sénégal affichait un taux de scolarisation en primaire voisin de 80%.

A.P. MASSAMBA

COTE D'IVOIRE

La Commission électorale égraine les résultats des législatives

Au moins sept millions d'électeurs ont voté samedi 6 mars dernier, lors des élections législatives qui ont connu la participation de toutes les grandes formations politiques du pays: le RHDP du Président Alassane Dramane Ouattara, le PDCI de l'ancien Président Henri Konan Bédié et le FPI de l'ancien Président Laurent Gbagbo, qui depuis une décennie boycottait tous les scrutins. En tout, 254 sièges sont mis en jeu, le 255e connaîtra son élection prochainement à cause du décès d'une candidate suppléante, la veille du scrutin.

Le scrutin législatif a suscité de l'engouement

Après une présidentielle marquée par des violences politiques et le boycott de l'opposition, les législatives se sont déroulées dans le calme. Dès la nuit de samedi, la CEI a commencé à égrainer les résultats. Ainsi, dans la circonscription d'Adzopé, Patrick Achi, secrétaire général de la présidence, candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) l'a emporté avec 69% des suffrages. A Ferkessédougou-commune dans le Nord du pays, c'est aussi le candidat Koné Lassina du parti au pouvoir qui l'emporte avec 79% de voix. Dans la circonscription de M'bengue dans l'extrême-Nord du pays où un seul candidat du RHDP était en lice, Ali Kader Coulibaly a été élu à 100% des suffrages. A cela s'ajoute la victoire du Premier ministre Hamed Bakayoko à Séguéla dans le Nord du pays, avec 92% de voix. Ce dernier qui se trouvait à Paris, en France depuis le 18 février dernier pour des raisons de santé poursuit actuellement ses soins à Berlin, en Allemagne.
Pour poursuivre la politique de réformes du chef de l'Etat, le parti au pouvoir espère conserver sa majorité absolue de 167 sièges sur 255, obtenue en décembre 2016, alors qu'il était allié au PDCI. L'enjeu pour l'opposition était d'obtenir suffisamment d'élus à l'Assemblée nationale, afin d'empêcher la consolidation d'un pouvoir absolu du Président Ouattara et de son parti, le RHDP. Mais la suite semble tourner à la contestation.
Pour Niamkey Koffi, coordinateur général pour les législatives du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'inquiétude de l'opposition qui croit l'empoter réside dans une possible manipulation des résultats. Il a dénoncé des résultats provisoires «émaillés de tricheries, ainsi que des tentatives d'inversion des résultats dans plusieurs grandes villes et circonscriptions importantes, où le PDCI revendique la victoire de l'opposition. L'opposant a cité les communes de Yopougon, Abobo, Port Bouët et Marcory à Abidjan, la capitale politique Yamoussoukro, ainsi que la cité balnéaire de Grand Bassam et Agboville où se présentait Adama Bictogo, le numéro deux du pouvoir.
Sur le déroulement du vote, l'initiative INDIGO a publié ses conclusions. L'ONG avait déployé 500 personnes dans 1 429 bureaux de vote. Dans l'ensemble, le scrutin s'est bien déroulé, mais 190 incidents ont été recensés, allant du vol d'urnes aux pannes des tablettes biométriques dans les bureaux de vote.
INDIGO s'inquiète des déclarations des candidats et partis politiques, alors que les résultats sont en train d'être proclamés par la CEI.

Gaule D'AMBERT

REMERCIEMENTS

Les familles Yoka, Aya, Olomi Ockambi, Penda, Ayessa Loma, Yaucat Nguendi, Ickonga, Bonbou, Ibata, Ackindou; les familles Oyombo, Oppotikala, Ngassaki, Okemba, Yombi, Ngambou, Elingabato Epenguet, Malonga; les familles Andjembo, Ekaba, Mbio, Tavouka, Nkoukou, Mandzengue, Dengue, Okombo, Bouanga et Okandza; remercient les autorités administratives et politiques; la Direction générale des impôts et des domaines et d'autres administrations publiques; les parents, amis et connaissances pour l'assistance multiforme lors du décès de leur épouse, mère et sœur, la matriarche Marie YOKA AYA, survenu le 2 février 2021 au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le 12 février, au cimetière du centre-ville. Mâ, sua sua hourourou! Kèguè novè!

«Que ton amour me soit consolation, selon ta promesse à ton serviteur!» (Ps 119,76)

NECROLOGIE

Patrice Mouellet et famille annoncent aux amis et connaissances, le décès inopiné de leur petit-frère et fils, Adam Ghislain MOUELLET, survenu le lundi 1er mars 2021 à Brazzaville. Le deuil se tient au N°224 ter de la rue Bakoukouyas à Ouenzé, dans le secteur de l'ancien dépôt du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO).
Les obsèques auront lieu le samedi 13 mars 2021 au cimetière Ma Campagne.

Pour tout contact:
06 661 72 72
05 780 71 94

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral; immeuble AGC-VIE, Centre-ville;
B.P.: 13 865 – Tél.: 06.66.65.90 – 05 558 52 96 - 04.450.47.96
E-mail:bouboutouetude@gmail.com Brazzaville (République du Congo).

DIBOS CONSULTING-ENGINEERING & LOGISTICS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-six janvier deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 024/13, numéro 0577, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Conseil de gestion-M700002 (Consulting: Prestations intellectuelles (Bureau d'Etudes); Engineering: (Marché des Biens); Marchés de services: Sous-traitance et mise à disposition de personnels (Chauffeur, Techniciens de surface, Agents de sécurités et Gardiens...); Maintenance Industrielle (Secteur pétrolier et para pétrolier); Marchés des travaux: Bâtiment, travaux publics et génie civil; Génie Rural et Urbain; Génie Sanitaire; (cf. statuts).
Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.
Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: DIBOS CONSULTING ENGINEERING & LOGISTICS «D.B.C.E.L S.A.R.L.»
Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.
Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur BOSSASSOU Didace, demeurant au numéro 1325 de la rue Vindza, Moungali.
Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Février 2021.
Immatriculation: La Société dénommée DIBOS CONSULTING-ENGINEERING & LOGISTICS «D.B.C.E.L S.A.R.L.» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM-CG-BZV-01-2021-B12-00044.

POUR AVIS,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral; immeuble AGC-VIE, Centre-ville;
B.P.: 13 865 – Tél.: 06.66.65.90 – 05 558 52 96 - 04.450.47.96
E-mail:bouboutouetude@gmail.com Brazzaville (République du Congo).

ALPHA TRADING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du quinze février deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 031/9, numéro 0751, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Commerce Général (Import-export) Négoce— Bâtiments et Travaux Publics.
Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.
Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: ALPHA TRADING S.A.R.L.
Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, P13-304 SONACO (Rép. du Congo).
Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.
Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur NDION Pierre, demeurant à Brazzaville, Case P 13-304 SONACO-Moukondo.
Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 Février 2021.
Immatriculation: La Société dénommée ALPHA TRADING S.A.R.L. est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00058.

POUR AVIS,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 02/2021/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'APPUI AU CONSULTANT INTERNATIONAL EN CHARGE DE L'ELABORATION DE LA CARTE SCOLAIRE DU MEPSA EN REPUBLIQUE DU CONGO

1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Crédit de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). L'Unité de Coordination du projet se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un consultant national pour l'appui au consultant international en charge de l'élaboration de la carte scolaire du MEPSA, en République du Congo.

2- Objectif général de la mission :
Le MEPSA cherche à recruter un consultant pour élaborer la Carte Scolaire afin de permettre une gestion optimale de l'offre et de la demande de l'éducation dans tous les départements pour une gestion plus rationnelle dans l'utilisation des ressources disponibles (matérielles, humaines et financières, etc.) et une répartition équitable de l'offre et de la demande scolaire par circonscription scolaire et par département.

3- Mission du Consultant :
Sous la coordination opérationnelle du consultant international, le (a) candidat (e) devra l'appuyer dans les domaines suivants :
• test des applications et corrections nécessaires ;
• configuration des tablettes avec l'application pour la collecte des données ;
• participation à la formation technique du ministère dans l'expérimentation à la manipulation des nouveaux outils ;
• participation à la formation des enquêteurs et des parties impliquées pour effectuer la collecte des données ;
• assurer le suivi post formation ;
• supervision de la collecte des données ;
• apurement des données collectées et les exportations en Excel et SPSS avec les libellés des variables, les étiquettes et les codes des modalités de réponses, tout en impliquant l'équipe du ministère dans le but de renforcer leurs capacités ;
• participation à l'analyse et la visualisation des données.

4- Durée de la mission :
La durée de la consultation est prévue pour 45 jours sur les 6 mois de mission du consultant international

5- Profil du Consultant
Le consultant doit :
* Être titulaire au moins d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans un des domaines suivants : en cartographie, géographie, informatique, sciences sociales, statistiques ou dans un domaine équivalent ;
* Avoir une expérience de 2 ans au moins dans le développement des outils de collecte et d'analyse de l'information ;
* Avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la cartographie ;
* Avoir au moins une expérience dans la collecte de données sur smartphones ou tablettes ;
* Avoir de bonnes capacités de communication, d'analyse et de négociation dans les relations avec des partenaires multiples ;
* Avoir une bonne connaissance du logiciel Qgis ;
* Etre capable de donner des formations pour un public d'âge avancée ;
* Avoir la capacité de travailler dans un environnement multiculturel;
* Être capable de travailler sous stress dans des situations instables;
* Être disponible et avoir de bonnes aptitudes à travailler en équipe ;
* Etre disponible pour travailler depuis les locaux du projet ;
* Avoir la capacité de travailler de façon indépendante ;
* Posséder une très bonne connaissance du français parlé et écrit. La connaissance d'une ou plusieurs langues locales parlée(s) serait un atout important ;
* Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des applications de base (MS Office), des systèmes de gestion de base de données (SGBD) et des logiciels y afférant. La connaissance des logiciels statistiques (SPSS) et de Kobotoolbox serait un atout.

6- La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

7- Dossier de candidature
Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :
- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae détaillée
- les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

8- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 23 mars 2021 à 16 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant national pour l'appui au Consultant international en charge de l'élaboration de la carte scolaire du MEPSA, en République du Congo». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
Email : praaseducp@gmail.com ,
Téléphone : Tél 00 242 06 701 74 68,
Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2021

Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO

MONASTERE DE LA VISITATION DE LOUDIMA (DIOCESE DE NKAYI)

Jubilé d'or de Sr Françoise Marie Balekoro, première visitandine congolaise

Le monastère de la Visitation de Loudima dans le diocèse de Nkayi, était à l'honneur le samedi 23 janvier 2021, à l'occasion de la célébration des 50 ans de vie consacrée de Sr Françoise Marie Balekoro, première religieuse congolaise membre de cet ordre religieux. Pour solenniser ces moments, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi a présidé l'eucharistie en la chapelle des sœurs visitandines. Evêques, prêtres, religieux et religieuses, autorités administratives locales, parents de la jubilaire et autres invités étaient présents à cette messe émouvante au cours de laquelle l'homélie a été donnée par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire.

Le jubilé d'or de Sr Françoise Marie Balekoro a rassemblé une forte présence des évêques du Congo qui ont fait le déplacement de Loudima pour la circonstance. Notamment: NN.SS.: Miguel Angel Olaverri et Victor Abagna Mossa, archevêques de Pointe-Noire et d'Owando; Yves Marie Monot, Daniel Nzika et Louis Portella Mbuyu, respectivement évêques de Ouesso, d'Impfondo et évêque émérite de Kinkala. Des trois évêques membres de la Province ecclésiastique du Sud-ouest (PESO) qui regroupe l'archidiocèse de Pointe-Noire ainsi que les diocèses de Nkayi et Dolisie, seul Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, administrateur apostolique de Dolisie n'a pas pu effectuer le déplacement de Loudima pour raison de santé.

Sr Françoise Marie Balekoro a choisi de célébrer ses noces d'or en la fête de Saint François de Sales, cofondateur de la Congrégation des sœurs visitandines avec Sr Jeanne de Chantal. A l'occasion, la jubilaire a renouvelé ses vœux de religion en présence de ses consœurs. Il y avait les délégations venues de Brazzaville, Pointe-Noire, Loango, Dolisie et aussi de par le diocèse de Nkayi. On pouvait noter la présence des religieuses représentant d'autres instituts religieux féminins de vie contemplative comme les sœurs carmélites de Kinsoundi et les sœurs clarisses de Djiri à Brazzaville. Dans la délégation venue de Loango se trouvait Sr Marie-Joseph Biahoua, ancienne supérieure de la communauté des sœurs visitandines de la localité. Elle est entrée dans la congrégation à l'âge de 15 ans, un mois avant la profession religieuse de Sr Balekoro avec qui elle a toujours cheminé.

Mgr Daniel Mizonzo

Sr Anne-Christelle Siassia

La religieuse jubilaire (au milieu) recevant un présent

Commentant la symbolique des 50 ans de vie religieuse de Sr Balekoro, Mgr Miguel a indiqué que c'est un moment très important qui permet de constater jour après jour *«la fidélité en Dieu qui nous fait confiance et qui marche avec nous». «Chères sœurs contemplatives, sans vous qu'en serait-il de l'Eglise et de ceux qui vivent dans les périphéries de l'humain et travaillent aux avant-postes de l'évangélisation? L'Eglise apprécie beaucoup votre vie entièrement donnée; l'Eglise compte sur votre prière et votre offrande pour porter aux hommes et femmes de notre temps la bonne nouvelle de l'évangile. L'Eglise a besoin de vous, le monde a besoin de vous»*, s'est-il adressé aux sœurs.

La vocation de Sr Françoise Marie Balekoro prend sa source à Lékéty son village natal, dans le diocèse d'Owando, où elle désignait les religieuses sous le nom des *«femmes qui ne se marient pas»*. Elle a bénéficié de l'accompagnement des abbés Georges-Firmin Singha devenu par la suite évêque de Pointe-Noire et d'Owando, et François Edzia. C'est le 2 juillet 1967 qu'elle entre au monastère de la Visitation de Loango.

Les sœurs visitandines sont l'une des congrégations religieuses féminines de vie contemplative au Congo. Elles sont présentes à Loango dans l'archidiocèse de Pointe-Noire et à Loudima, dans le diocèse de Nkayi. A ce jour, la communauté de Loudima est forte de 17 membres, avec pour supérieure Sr Anne-Christelle Siassia, depuis trois ans. La communauté compte aussi trois postulantes, une juvéniste et une novice de profession temporaire. Leur actuel chapelain est l'abbé Isaïe Nguila, prêtre du diocèse de Nkayi. Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando leur a lancé le défi d'aller s'installer dans son diocèse.

Aristide Ghislain NGOUMA

Appel de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando

C'est un bonheur pour moi d'être ici et de participer à cette action de grâces. Un bonheur qui me fait penser aux toutes premières joies du petit séminaire Saint Pie X de Makoua. Celui-ci a commencé en 1953, il aurait dû se réjouir des premiers prêtres autour de 1966, mais les prêtres n'arrivent qu'en 1970. Ils ont été ordonnés avec un retard au moins de 4 ans: l'abbé Isidore Doba et l'abbé Hervé Itoua.

L'abbé Doba est venu ici pour chanter, animer comme il savait le faire, la messe au cours de laquelle, vous Sr Françoise Marie émettiez vos premiers vœux. C'était en 1970, il y a 50 ans maintenant. Voici donc 50 ans que vous Sr Françoise Marie cheminez comme servante du Seigneur, une femme qui s'est donnée à Dieu avec son corps, son âme, son cœur, sa volonté, sa liberté. Et Jésus, votre divin époux, lui qui est entré dans l'histoire des hommes et nous l'avons rappelé à Noël est sûrement l'Emmanuel: Dieu avec vous, Dieu avec toi Françoise Marie.

Durant toutes ces années avec lui, tu gardes ta joie et ta simplicité, merci du témoignage! Je félicite aussi les autres sœurs qui t'accompagnent. Mais je peux te féliciter de ta fidélité jusqu'à ce jour. 50 ans de vie donnée à Dieu! Et vous-même vous aimiez dire: *«C'est une femme qui ne se marie pas»*, c'est merveilleux.

Si les jeunes, si les parents pouvaient méditer un tel engagement, ils chercheraient peut-être à changer de vie, à changer aussi de comportement. Mais dans le monde que toi Sr Françoise tu laisses, c'est sûrement Satan qui se dit le maître de ce monde. *«Tout cela m'appartient disait-il à Jésus»*. Il lui montrait le mont de ses merveilles, il lui dit: *«Tout cela m'appartient. Adore-moi et je te le donnerai»!* Il y a sûrement déjà des personnes dans la tentation et qui adorent Satan. Bien sûr qu'ils peuvent avoir l'argent, le pouvoir, les honneurs mais tout cela se terminera mal. Voilà ce qui fait aujourd'hui la grandeur des hommes de ce monde que tu laisses et qui ne manque pas de tristes conséquences: injustice, égocentrisme, égoïsme, meurtre, haine, mensonge, vol. Voilà ma sœur, continue donc ton chemin, continue ce chemin et garde ta joie, garde jalousement la paix que votre époux divin vous laisse et vous donne. Mais je propose un défi: l'Eglise dans sa hiérarchie a donné à notre pays trois provinces. Dans la PESO (Province ecclésiastique du Sud-ouest), il y a une famille disons des monastères. Dans la Province ecclésiastique du Centre, il y a aussi au moins deux monastères. Mais dans la PENORD (Province ecclésiastique du Nord) il n'y a pas encore de monastère. Est-ce que dans vos 50 ans vous pouvez quand même être heureuse de voir que dans le pays où vous êtes, vous n'êtes pas partout? Ne faudrait-il pas couper un peu de votre joie, entrer une heure de plus en contemplation pour demander à votre époux: Seigneur, que devons-nous faire dans ce pays pour que partout tu sois connu et aimé? Voilà le défi que je vous lance alors que nous sommes dans la joie de ces 50 ans de vie religieuse, de vie de contemplation. L'archidiocèse d'Owando est en quête et vous attend. Je pense qu'on peut trouver des terrains, on peut même trouver des hommes aussi. Donc bonne fête et que l'Emmanuel reste Emmanuel pour chacune de vous tout au long de cette nouvelle année 2021!

Mgr Victor Abagna Mossa

ILS ONT DIT:

***Sr Anne-Christelle Siassia**, supérieure de la communauté des sœurs visitandines de Loudima

**En tant que supérieure de la communauté je suis très contente puisque nous avons fêté une double fidélité: fidélité au Seigneur, fidélité de la sœur. Pour nous les jeunes sœurs je peux dire que c'est une espérance. Cela nous pousse à aller jusqu'au bout. Elle, la sœur est restée fidèle pourquoi pas nous? Cela veut dire que la fidélité, la formation reçue, nous la traduisons non pas seulement par des paroles mais par les exemples, les actes que nous posons. Cela est un grand témoignage.

* **Mgr Louis Portella Mbuyu**, évêque émérite de Kinkala

** Ce qu'on peut retenir c'est ce que j'appelle tout simplement une confiance illimitée dans le Seigneur, parce que c'est le Seigneur qui appelle. Tout ce qu'on peut rencontrer dans les différents événements de la vie, les circonstances de toute sorte; tout cela finalement n'est que la confiance illimitée en Dieu qui permet à une personne de pouvoir traverser tous les événements: événements heureux, événements malheureux aussi ou douloureux. Quand on a une confiance totale, on a la force d'accepter, de tolérer, de supporter et d'aller jusqu'au bout.

* **Mgr Daniel Mizonzo**, évêque de Nkayi

**Cinquante ans c'est vraiment beaucoup, c'est toute une histoire. C'est un demi-siècle. Fêter un demi siècle rien que la profession de vie religieuse c'est beaucoup. Le témoignage de cette sœur en dit long. En plus c'est la première des sœurs visitandines au Congo, presque la première des contemplatives au Congo. L'événement est important pour notre pays, pour notre diocèse et pour notre province ecclésiastique.

Pour l'accompagnement des sœurs, je les fréquente beaucoup et je fais aussi des visites canoniques à leur demande; je viens quand il faut changer leur supérieure. Quand je vais en tournée si on me donne des denrées alimentaires, je les leur apporte. C'est une communauté comme toutes les moniales un peu autosuffisante matériellement et surtout alimentairement. Je ne cesse de dire aux hommes politiques (le préfet, Mme le maire et aux habitants) de soutenir cette communauté. Les sœurs ont une petite pharmacie qui est non loin de l'hôpital. Même de nuit les gens viennent pour la pharmacie. Les sœurs reçoivent et aident beaucoup de pauvres. C'est vraiment une communauté qu'il faut soutenir pour le développement humain intégral de notre district et surtout de notre communauté urbaine de Loudima.

***Mgr Yves Marie Monot**, évêque de Ouesso

**Son témoignage, son engagement de vie depuis 50 ans! J'ai la joie de l'avoir connue depuis très longtemps parce que nous sommes un peu de la même génération. Tout d'abord à Loango quand elle rentrait chez les sœurs et ensuite quand j'étais curé de Saint François de Pointe-Noire. Elle a été ce qu'elle souhaitait être. Elle l'a vécu profondément toute sa vie. La messe nous a montré qu'elle sait être joyeuse dans son engagement et qu'elle sait aussi être très simple. Elle a assumé des responsabilités dans les communautés des sœurs et puis par après comme toutes les sœurs le font, elle se remet très simplement dans la vie commune en assumant les services qui sont demandés. C'est ça aussi la vie religieuse, cette simplicité.

Un moment donné je peux être la responsable de la communauté, je peux être le supérieur comme on dit (le mot ne conviendrait peut-être pas), le serviteur d'une communauté monastique pour eux et puis après très simplement le service étant terminé je me retourne avec mes frères et d'autres sont maintenant des responsables.

Il y a des certitudes qui nous sont données dans la vie de Jésus et que nous essayons de vivre dans la vie consacrée, dans la vie religieuse qui sont très significatives, qui sont belles. Et Françoise Marie vient d'en témoigner et d'en rendre grâce.

Un souhait c'est celui de Mgr Victor. Que la Province ecclésiastique du Nord (PENORD) puisse elle aussi enfanter une communauté de vie religieuse, une communauté contemplative! Nous n'en avons pas directement ni dans le diocèse d'Impfondo ni dans le diocèse de Ouesso, ni dans l'archidiocèse d'Owando. C'est un grand souhait. Mais il y a de nos sœurs acquises profondément; les missionnaires de la charité de Sr Teresa par exemple, les sœurs franciscaines missionnaires de Marie qui sont contemplatives dans leur vie active. Et aussi les franciscaines missionnaires du Sacré-Cœur qui sont à Sembé. Dans leur adoration tous les jours elles prennent ce temps d'être pour le Seigneur. Mais des sœurs pleinement de vie contemplative comme les visitandines, les carmélites, les clarisses, ne sont pas encore arrivées jusqu'à chez nous. Alors prions pour que ça arrive!

***Mgr Daniel Nzika**, évêque d'Impfondo

**J'ai vécu cet événement dans la joie parce que 50 ans de fidélité ce n'est pas un jour. Voir une sœur qui a cheminé jusqu'à 50 ans nous rassure que le Christ qui appelle nous soutient. C'est donc une joie, une action de grâces et pour nous aussi ce sont des modèles à suivre, à imiter.

Propos recueillis à Loudima par
Aristide Ghislain NGOUMA

ARRÊT SUR IMAGE

Au Bénin, une chapelle des Saints innocents dédiée au Cardinal Emile Biayenda

VOYAGE HISTORIQUE DU PAPE EN IRAK

Un message de réconfort et rassembleur

Le Pape François a séjourné en Irak, du 5 au 8 mars 2021. Dans son dialogue avec les journalistes sur le vol vers Rome, le Pape François a parcouru les étapes de son voyage historique en Irak qui a consisté à reconforter les Irakiens, chrétiens ou non: la rencontre avec *«l'homme sage et l'homme de Dieu»* Al-Sistani, l'émotion face aux églises détruites de Mossoul, l'émotion pour les paroles de la maman chrétienne qui a perdu son fils et pardonné aux tueurs… Il a aussi promis d'effectuer un voyage au Liban.

Le Pape dialoguant avec les journalites dans l'avion de retour de Bagdad à Rome, le 8 mars 2021

La charité, l'amour et la fraternité sont la voie à suivre. C'est ce qu'a déclaré le Pape lors de sa conversation avec des journalistes sur le vol de Bagdad à Rome, après son voyage historique de quatre jours en Irak. Le Pape François a notamment raconté ses impressions sur sa rencontre avec Al-Sistani, son émotion devant les églises détruites à Mossoul, et il a dit qu'il avait promis au Patriarche maronite Béchara Rai de faire un voyage au Liban.

(D'après Vatican.news)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'année jubilaire Mgr Théophile Mbemba a été lancée

Rappelé à Dieu, le 14 juin 1971, cela fera cinquante ans, le 14 juin 2021 que Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville et père fondateur de la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire et de la congrégation des frères de Saint Joseph, a rejoint la maison du Père. Pour commémorer cet événement, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a instauré une Année jubilaire marquant le 50e Anniversaire de la mort de ce vénéré pasteur dont l'ouverture a eu lieu, samedi 13 février 2021, au cours d'une messe en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Présidée par Mgr Anatole Milandou, la messe a été concélébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et par plusieurs prêtres dont les pères Pascal Taty, vicaire épiscopal chargé de la pastorale générale, Cyriaque Onuoha, vicaire judiciaire de Brazzaville, etc.

NN.SS. Anatole Milandou (crosse en main) et Louis Portella Mbuyu se recceuillant devant la tombe de leur aîné dans l'épiscopat

Dans une animation liturgique de la chorale Mgr Théophile Mbemba de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni, des chœurs diocésains de la Schola Populaire et les Amis du Grégorien, la messe a connu la participation des religieux et religieuses de plusieurs congrégations notamment celles des religieuses congolaises du Rosaire, et des frères de Saint Joseph conduites par leurs supérieurs respectifs.

Au début de la messe, père Casimir Moukouba, directeur diocésain de liturgie a expliqué ce qu'est un jubilé: *«Le Jubilé est appelé communément «Année Sainte», non seulement parce qu'il commence, se déroule et se conclut par des rites sacrés, mais aussi parce qu'il est destiné à promouvoir la sainteté de la vie. Le Jubilé est institué en effet, pour consolider la foi, favoriser les œuvres de solidarité et la communion fraternelle au sein de l'Eglise et dans la société, pour rappeler et encourager les croyants à une profession de foi plus sincère et plus cohérente dans le Christ unique Sauveur. Comme nous le suggère le Pape François en parlant des saints «d'à côté», l'Eglise de Dieu qui est à Brazzaville peut s'inspirer aussi de Mgr Théophile Mbemba pour ce qu'il a été et fait pour l'Eglise du Congo.»*

Au cours de son homélie, Mgr Anatole Milandou a souligné: *«le 11 février de chaque année est fêté à trois titres: Ordination épiscopale en 1962 de Son Exc. Mgr Théophile Mbemba, premier Archevêque Congolais de Brazzaville, Ordination épiscopale en 1979 de Son Exc. Mgr Barthélemy Batantu, ancien Archevêque de Brazzaville. C'est ce dernier qui retiendra cette date pour en faire la journée du Clergé de Brazzaville. La fête de Notre-Dame de Lourdes (11 février) de cette année reportée à ce jour pour des raisons pratiques, année qui coïncide avec le cinquantenaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba, constitue un événement très particulier. Car, notre Pasteur qui fut ordonné Evêque le 11 février 1962, devait avoir aujourd'hui 59 ans d'épiscopat. Malheureusement, le Seigneur l'avait rappelé à Lui depuis le 14 juin 1971. C'est pourquoi, comme je l'ai précisé dans ma circulaire du 29 janvier 2021, tenant compte du contexte de crise sanitaire qui, malheureusement, il faut l'admettre nous bouleverse énormément dans nos programmations, j'ai décidé de lancer une période singulière appelée communément «Année Mgr Théophile Mbemba» pour célébrer, avec toute la reconnaissance dûe à son rang, le cinquantième anniversaire de sa mort.»* Au terme de sa prédication l'archevêque a souligné le sens à donner à cette commémoration: *«Le sens et l'importance à donner à ce cinquantième anniversaire de la mort de Mgr Mbemba se situent dans la pure logique de faire école en scrutant et en imitant, autant que faire se peut, la vie de nos prédécesseurs qui nous ont laissé un héritage d'obéissance, de sainteté et de fidélité, gages de notre engagement et de notre vie d'Evêques et de prêtres.»*

Les membres de la chorale Mgr Théophile Mbemba (au 1er plan) suivis des religieuses congolaises du Rosaire

Peu avant la fin de la messe animée par la chorale Mgr Théophile Mbemba de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni, les chœurs diocésains de la Schola Populaire et Les Amis du Grégorien, père Casimir Moukouba a annoncé les dispositions pratiques ayant marqué la fin de cette messe, notamment l'ordre de la procession vers la tombe du vénéré et regretté pasteur qui repose dans la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Sur sa tombe, les deux évêques accompagnés de sœur Jacqueline Moundélé, actuelle supérieure de la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, de sœur Marie Angèle Kongo Nzoumba, ancienne supérieure de cette congrégation, et de frère Pierre Sita, supérieur de la congrégation des frères de Saint Joseph, ont déposé des gerbes de fleurs.

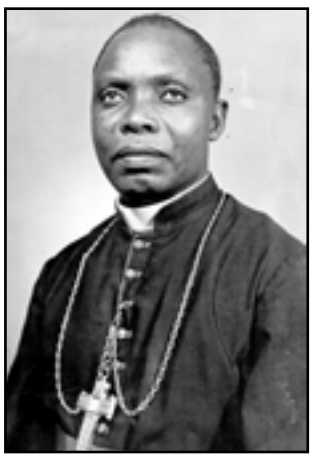

Mgr Théophile Mbemba

Dans son ultime intervention, Mgr Anatole Milandou a annoncé aux chrétiens que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, a subi une intervention chirurgicale et que tout s'est bien passé. Puis il a annoncé la nouvelle du décès de Mgr Bernard Nsayi, à Rome et celle de l'aîné de Mgr Louis Portella Mbuyu, à Abidjan.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Messe en mémoire de Mgr Bernard Nsayi

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, dans une circulaire datée du 5 mars 2021, qu'il présidera une messe en mémoire de Mgr Bernard Nsayi, le samedi 13 mars 2021, à 10h 00, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

«Chers Frères et Sœurs. Les démarches du rapatriement de sa dépouille mortelle au Congo n'ayant pas abouti, Monseigneur Bernard NSAYI sera inhumé, provisoirement, à Rome, à l'issue d'une messe des funérailles qui sera célébrée le samedi 13 mars 2021, à 15 heures, dans la Basilique Saint Lorenzo, hors-les-murs. Pour marquer notre communion, je présiderai une messe des suffrages, au cours de laquelle nous prierons pour le repos de l'âme de Monseigneur Bernard NSAYI, le samedi 13 mars 2021, dans la Cathédrale Sacré-Cœur, à 10h00.

J'invite donc les Prêtres, les Consacrés, les Fidèles Laïcs et toute personne de bonne volonté à participer à cette célébration pour témoigner notre reconnaissance à Monseigneur Bernard NSAYI pour toutes les responsabilités qu'il a assumées au sein de l'Eglise du Congo», écrit Mgr Anatole Milandou.

QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME-B-

«Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique»

Textes: *2 Chr. 36,14...23; Ps 136; Eph 2,4-10; Jn 3,14-21*

L'Eglise du Congo face aux défis de demain, tel est le titre d'un des nombreux articles du professeur Dominique Ngoie-Ngalla (paix à son âme) publié par l'hebdomadaire de l'Eglise catholique, La Semaine Africaine du 27 février 2012. Une interpellation sur l'avenir de l'Eglise qui est au Congo qui vaut son pesant d'or lorsque nous regardons les textes de ce quatrième dimanche de carême. L'expérience de l'exil nous rappelle ces moments de grands tourments vécus par le peuple d'Israël. Mais relisons cette histoire.

A la fin du VIIe siècle, le climat est au beau fixe. Après un roi impie Manassé, Josias est enfin apparu. Soutenu par les prêtres, il a opéré une réforme très importante en centralisant le culte à Jérusalem. Profitant du contexte international où les grandes puissances sont en baisse, il a grandement élargi le royaume. Les historiens nous disent que, derrière les personnages de David et de Salomon, c'est Josias dont on fait le portrait, c'est de son royaume qu'on parle. Les prophètes comme Jérémie le soutiennent et annoncent une alliance nouvelle (Jr 31, 31). Tout cela ressemble beaucoup à ce que nous avons vécu il y a une quarantaine d'années avec Vatican II: une Eglise ouverte au monde, se réformant, se convertissant. Et puis c'est la catastrophe. Pris entre les grandes puissances, le saint roi Josias est tué à Megiddo par les Egyptiens venus au secours des Assyriens.

Bientôt les Babyloniens sont sous les murs de Jérusalem, déportent un premier lot d'exilés. Ceux qui restent ne savent plus à quel saint se vouer, hésitent entre l'Egypte et les nouveaux venus. 587: retour en force de Nabuchodonosor, nouvelle déportation, destruction du Temple. L'exil n'est pas la fin du monde, mais un défi non moins profond. A Babylone, on se retrouve devant les grandes religions où on célèbre la création du monde, le combat des dieux. Avec l'aide d'Ezéchiel et des prêtres, Dieu nous soutient. On écrit un nouveau récit de la création (Gn 1). Au bout de 60 ans, quand arrive le libérateur Cyrus, c'est avec le prestige du monothéisme, de la tolérance, des droits de l'homme… Le prophète anonyme que nous appelons le second Isaïe va jusqu'à le qualifier de Messie, à prétendre qu'il fait la volonté de Dieu! Comment lire les signes des temps, *«faire la vérité»*? La lecture majoritaire bât sa coulpe, relit l'histoire et les péchés des rois pour expliquer comment on en est arrivé là. On développe le Deutéronome qui parle d'amour, mais avec des accents de code pénal, sans guère de pardon. De leur côté, les disciples d'Isaïe refusent de s'enfermer dans le passé: *«Voici que je fais toutes choses nouvelles, ne le voyez-vous pas»*? Ils parlent de péché, mais d'un péché à découvrir, d'un péché pardonné: *«C'était nos péchés qu'il portait».*

De prophètes en disciples, Jean-Baptiste et surtout Jésus s'inscriront dans ce courant. Les biblistes sont de plus en plus attentifs à l'importance de l'exil dans la formation de la foi juive. C'est à Babylone, dans la confrontation aux grandes religions étrangères qu'émerge le monothéisme. C'est là, maintenant que le sacrifice est devenu impossible faute de temple, que la Parole de Dieu devient la colonne vertébrale du peuple, son identité, là qu'on invente pour cela la synagogue, ce lieu de prière et de partage de la Parole. A Babylone, la foi a fait un saut, franchit un seuil. Mais va lui succéder une longue période stérile de plusieurs siècles, sans prophète pour dire *«Ainsi parle le Seigneur»*, juste laissé à ses propres forces (c'est le rôle de la sagesse).

Quand arrive Jésus, c'est un nouveau seuil qui est à franchir. La foule l'acclame comme un prophète, peut-être même *«le prophète»* semblable à Moïse (Dt 18,18). Tous ceux qui se reconnaissent malades ou pécheurs le suivent, bénéficient des guérisons et du pardon. Quiconque croit en lui a la vie éternelle. Cette vie que nous goûtons déjà avec la Pâques, à chaque eucharistie. Les autorités hésitent, dépêchent des enquêteurs, des pharisiens ouverts à l'interprétation, à la nouveauté, jusqu'à un certain point! Mais Jésus va trop loin, il défie l'autorité du Sanhédrin, s'identifie à la fois à la Loi et au Temple: il met en péril l'unité du peuple. A regret, on doit s'en débarrasser, demander l'aide du pouvoir séculier pour le mettre à mort, espérant que tout cela se tasse. Comment Jésus fait-il la vérité pour lui-même? Il prend une parabole, celle du grain de blé. Pour être fidèle à sa vocation, il a le choix: être moulu ou mourir!

La vocation du blé n'est pas d'être monté en bijou, ni d'être entassé dans des greniers. Elle est de nourrir l'humanité. Pour cela, il y faut le travail de l'homme, du meunier et du boulanger. Elle est aussi de se multiplier, mais c'est au prix de sa propre mort. Pour Jésus, la mort n'est pas une fatalité ni une condamnation, elle est un don, le don qu'il fait de sa propre vie. Et pour l'Eglise? L'Eglise, rappelle le Pape François dans son adresse de Carême, est une communio sanctorum parce que les saints y prennent part, mais aussi parce qu'elle est communion de choses saintes: l'amour de Dieu révélé à nous dans le Christ ainsi que tous les dons divins. Parmi eux, il y a aussi la réponse de tous ceux qui se laissent atteindre par un tel amour. Dans cette communion des saints et dans cette participation aux choses saintes personne n'a rien en propre, et ce qu'il possède est pour tout le monde. Et puisque nous sommes liés en Dieu, nous pouvons faire quelque chose autant pour ceux qui sont loin, que pour ceux que nous ne pourrions jamais rejoindre par nos propres forces, puisque nous prions Dieu avec eux et pour eux, afin que nous nous ouvrions tous ensemble à son œuvre de salut.

Dans ce cas, comment comprendre l'indifférence des chrétiens envers les autres fils et filles de Dieu en situation difficile? Et nous? Comment comprendre notre indifférence face à la misère sociale, à la déliquescence de nos valeurs, de nos principes de vie, face à la détérioration de notre ville capitale en matière de routes et de propreté? Comment vivons-nous nos crises? Comme une catastrophe? Après nous, le déluge? Ou en affrontant la réalité, en nous séparant du monde dans un réflexe identitaire? Ou en ouvrant les bras, en acceptant d'être crucifié avec lui, par lui et en lui? Et la Parole de Dieu? Est-elle centrale dans notre vie? Si oui, quel rôle a-t-elle? Nous sert-elle de carapace, comme pour la tortue qui s'y réfugie, au moindre danger? Ou de colonne vertébrale, pour nous tenir debout et pour ouvrir les bras?

Saturnin Cloud BITEMO, Sj

MEDIAS

Les journalistes ponténégrins formés au traitement de l'information électorale

Du 23 au 25 février 2021, les professionnels des médias, tant publics que privés, ont été formés au traitement de l'information en période électorale. La formation a été assurée par Arsène Sévérin, directeur général de Vox. But: faire de l'équilibre, un principe essentiel dans l'exercice de la profession durant le temps des électorale.

L'élection présidentielle est prévue le 17 mars pour les militaires et le 21 mars pour le corps électoral civil; cela exige une couverture professionnelle et méthodique. Cette formation a permis aussi de réchauffer la connaissance et d'acquérir des nouveaux outils du métier dans la période électorale. Pour le formateur, de l'ouverture de la campagne de l'élection présidentielle jusqu'à la tenue du scrutin, les journalistes formés devraient faire des couvertures assez médiatiques responsables.

«Les acteurs politiques et ceux de la société civile ainsi que le reste de la population attendent de vous une information sûre, vérifiable, recoupée et traitée avec une grande responsabilité en cette période de processus électorale. Vous les médias, tant publics que privés gagnerez ainsi en crédibilité et en confiance. Ce qui fera de vous, le véritable quatrième pouvoir», a dit le formateur.

Pendant deux jours, les professionnels des médias ont été formés dans le traitement de l'information, dans le contexte électoral; à la déontologie et à l'éthique et aussi à la collecte de l'information et au traitement de l'information.

De son côté, Franck Loufoua Besi a échangé avec les journalistes sur leur rôle dans l'observation électorale. Dans son exposé, il a invité à faire la différence entre observateur et un délégué.

Un moment de témoignage a été aménagé dans cet atelier. Hervé Kiminou-Missou, ancien correspondant d'Afrique n%1 a fait son témoignage sur le rôle des journalistes dans l'histoire des élections à Pointe-Noire. Et il a invité ses confrères et consœurs à aimer le métier et à y mettre de la volonté.

En cours de cette formation, d'autres astuces ont été expliquées, dans le journalisme et réseaux sociaux. Ce thème a été développé par Estime Sandza.

Pendant la formation

M. Daniel Travis, chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, initiatrice de cette session, a appelé les participants à appliquer sur les terrains de la réalité, tous les enseignements reçus.

Au nom de tous les participants, Ader a résumé le sentiment de tous: *«Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt et avec satisfaction tous les enseignements qui ont été mis à notre disposition. Nous avons passés les bons moments d'échanges et de découverts avec les formateurs dans la plus grande confraternité. Nous remercions l'Ambassade des États–Unis pour son appui financier et logistique dans la réalisation de cette formation.»*

Il ne reste plus qu'à mettre en pratique tout ce qui a été dit au cours de cette formation et s'engager dans la rigueur d'une couverture équilibre.

Madocie Déogratias MONGO

DISPARITION

Raymond Moundzakama, un ancien de Radio-Congo, nous a quittés

Triste nouvelle encore pour la presse congolaise: Raymond Moundzakama, un ancien journaliste de Radio-Congo, n'est plus. Décédé le 6 février dernier à Brazzaville, dans sa soixante et huitième année (Né en 1953 à Bokoma, district de Loukoléla), à la suite d'une maladie. Il a été porté en terre le 16 février 2021 au cimetière du centre-ville.

Brillant» est le mot qui vient tout de suite à l'esprit de ceux qui l'ont connu. Journaliste à l'ancienne, Raymond Moundzakama était épris de littérature, française en particulier. Et cela s'entendait, s'écoutait, se comprenait. Enseignant de carrière, il a été attiré par les métiers de l'information au début des années 1980. Alors, il intègre la Voix de la révolution congolaise (VRC). L'intérêt ayant grandi, il se présente et est admis au concours de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de France. Il y étudie et en sort avec le diplôme de producteur radiophonique.

De retour au pays, Raymond Moundzakama est affecté à la direction des programmes de la VRC. Devenu animateur des programmes, il créé des émissions Grand public, comme *''Disco-Mille, des disques par milliers'', ''Mémoire de l'histoire''* et *''Vous êtes formidables''*. Bien qu'étant producteur radiophonique, Raymond Moundzakama est en même temps journaliste. Son talent lui permet d'être nommé rédacteur- en- chef de Radio Congo, autour des années 1986. Mais, il va se retrouver par la suite dans la diplomatie à l'ambassade du Congo à Luanda en Angola, auprès de l'ancien ministre de la communication Christian Gilbert Bembé. Puis il évoluera auprès de Firmin Ayessa (Son ex-collègue à la Voix de la révolution congolaise) à la présidence de la République, puis au ministère de la Fonction publique.

Raymond Moundzakama renoue avec ses vieilles amours en 2008 en exerçant comme journaliste de presse écrite, au journal Le Patriote. Jusqu'à sa mort. Signant sous le pseudonyme de Raymond Nzango, il était à la rédaction de ce journal l'homme à tout faire. Rédacteur de trois rubriques (*''Le Guide du parfait patriote''*, *''Libre propos''* et ''L'Humeur''), il était en même temps rewriter.

Témoignage

Pour Hubert Bernard Mayassi, ancien directeur des programmes de la Voix de la Révolution congolaise à la retraite, Raymond Moundzakama qu'il a encadré dans les métiers de la radio, a été un aimable collaborateur: *''J'ai reçu Raymond Moundzakama, comme Joachim Mayama et tous les autres venus de l'Université Marien Ngouabi vers les années 1980. Pour moi, Raymond était un monument de compétences, un garçon d'une culture inouïe qui aimait bien son métier. Il savait le faire et comment le faire. C'est quelqu'un qui avait de la valeur professionnelle inestimable, un grand et excellent producteur. Nous avons monté ensemble une nouvelle grille des programmes, et c'était une histoire à cette époque-là!. Il fallait user de beaucoup de finesse, d'intelligence et de sagesse. Il était question de créer des émissions attrayantes, faire que la radio soit écoutée, sinon c'est ma faute, donc des programmes. Raymond était un garçon formidable. D'ailleurs, j'ai écrit un livre et l'ai sollicité pour qu'il en rédige la préface. Dieu merci, ma chance a été qu'il a pu l'écrire juste avant sa mort. Cette préface a pour moi une valeur testamentaire''*.

Raymond Moundzakama

Hubert Bernard Mayassi

Philippe BANZ

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE
N°_____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RECTIFICATIF
A
L'ANNONCE LEGALE N°358/2020/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
18	5507 du 11-06-20	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 379,16m²	QUARTIER NDIBOU (VILLAGE IGNIE)	POOL	NZARUBARA Sylvestre

LIRE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
18	5507 du 11-06-20	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 317,89m²	QUARTIER NDIBOU (VILLAGE IGNIE)	POOL	NZARUBARA Sylvestre

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2021
L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA.

RECHERCHE

«Le cinquantenaire des indépendances dans Les Dépêches de Brazzaville et La Semaine Africaine»

C'est le titre de la thèse de doctorat unique en sciences de l'information et de la communication défendue jeudi 4 février dernier à Brazzaville par Benjamin Ngoma, enseignant-chercheur au Parcours-type des Sciences et techniques de la communication (Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi). Un volume de 533 pages préparé sous la direction de Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences CAMES. Le chercheur a cantonné ses travaux aux titres des articles relatifs au cinquantenaire des indépendances dans Les Dépêches de Brazzaville et La Semaine africaine, deux journaux perçus comme des espaces de circulation des idées politiques majeures. C'était devant un jury constitué du Pr Mukala Kadima-Nzuji (Président), du Pr Camille Roger Abolou (Rapporteur externe), du Pr Jean-Chrétien Ekambo (Examinateur), de M. Jean-Félix Makosso (Rapporteur interne) et de M. Jean-Claude Gakosso (Directeur de thèse). A l'issue du débat, le jury a délibéré en décernant à Benjamin Ngoma, le grade de docteur, mention très honorable avec les félicitations du jury.

Benjamin Ngoma avec les membres du jury

La problématique de la thèse de M. Ngoma a tourné autour de la construction des titres des articles relatifs à un événement phare de l'actualité, qui a mobilisé, en 2010, les autorités officielles des anciennes métropoles (France, Italie, Belgique), des Etats-Unis et de dix-sept anciennes colonies françaises et belges, ainsi que la société et les médias. Ces derniers se sont montrés, selon l'auteur, assez prolixes pour assurer la médiation des faits et des dires des acteurs sociaux sur le jubilé des indépendances. L'auteur s'est donc employé à déconstruire le discours de 550 titres qui mettent en branle un lectorat captif, en quête de sens. Ce d'autant que les titres sont des éléments déclencheurs de l'espace public médiatisé.

L'auteur note que la pratique discursive des titres des journaux retenus tolère l'usage des mots-phrases ou groupes de mots phrases, en l'occurrence le substantif ou groupe substantival, l'adverbe ou groupe adverbial, puis l'infinitif. Elle s'inscrit ainsi dans la logique de la diversité qui encourage le côtoiement de la phrase verbale (60,54%) et de la phrase adverbiale (39,45%) dans lesquelles s'imbriquent les modalités déclarative, interrogative, exclamative et injonctive comme marqueurs de subjectivité. La thèse de Benjamin Ngoma met en évidence une particularité scripturale de la presse congolaise : l'usage des codes alpha-mathématiques comme marqueurs temporels de prédilection, pour exprimer la réminiscence et la durée restante par rapport à la date du cinquantenaire.

En outre, l'observation de la structure de l'information dans l'appareil titulaire a permis à l'impétrant de relever une diversité d'éléments qui se recoupent en quatre composantes : le surtitre, le titre, le sous-titre et le chapeau. Ces éléments ne sont pas d'usage systématique dans la titraille des différents articles.

L'analyse de la pratique générique des journaux du corpus a permis de noter que le *«rapportage»* des faits n'était pas suffisant pour faire percevoir aux citoyens-lecteurs les enjeux de la célébration jubilaire des indépendances africaines. Le recours aux genres explicatifs, argumentatifs et publicitaires, à côté des genres descriptifs, a ainsi aidé à répondre aux exigences de la diversité dans la production discursive de l'actualité et des faits historiques.

L'originalité de la thèse de M. Ngoma au niveau de cette partie peut se lire, en conséquence, sur l'innovation remarquée au niveau des genres, matérialisée notamment par l'émergence, dans Les Dépêches de Brazzaville, d'un onzième et nouveau type d'éditorial baptisé *«Réflexion»* qui tient lieu, dans cette thèse, d'éditorial pro hominem dont la spécificité est d'engager la responsabilité personnelle du directeur de publication qui en est le signataire.

L'étude de la modalisation temporelle ou verbale, quant à elle, a permis à l'auteur de déterminer les valeurs pragmatiques et temporelles convoquées par les deux organes de presse pour présenter les faits, les états et les actions selon le contexte.

Pour Jean-Claude, le directeur de thèse, *«ce travail a une intelligence de forme et de fond. Il est très intéressant, parce que l'analyse syntactico-sémantique et pragmatique est bien menée»*.

Camille Roger Abolou (université de Bouaké, Côte d'Ivoire), pour sa part, estime que *«Le titre y est abordé comme une mise en scène de la connaissance rabotée, s'appuyant sur les notions de thématisation et de rhématisation». «C'est un texte très lisible et visible»*, a dit le Pr Ekambo de l'Institut Facultaire des Sciences de l'information et de la communication de Kinshasa. *«Cette thèse est bien écrite, et je l'ai lue comme un roman. C'est un travail rigoureux, fouillé, de fourmis, documenté, d'une richesse inouïe; il est marqué par la cohérence jusqu'à la fin et l'utilisation des concepts et non d'un jargon»*, a reconnu le Pr Kadima-Nzuji de l'Université Marien Ngouabi.

Marcellin MOUZITA

AGRÉMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une moisson satisfaisante!

Sous les auspices du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, la 6e session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de l'Enseignement supérieur (CAEPrES) s'est tenue du 26 au 27 février 2021 à Brazzaville. Au total, 82 dossiers ainsi répartis ont été examinés: 19 dossiers de création, 20 dossiers d'agrément provisoire (ouverture), 19 dossiers d'agrément définitif, 6 dossiers de création de nouveaux programmes, et 18 dossiers d'inspection des établissements privés, ont été soumis à l'appréciation des commissaires.

Le ministre Itoua et les membres de la commission

A l'ouverture de cette session, le ministre a exhorté les commissaires à examiner l'ensemble des dossiers en toute *«impartialité, objectivité, neutralité et rigueur, afin de présenter un travail de qualité et d'équité».*

Les travaux de la commission ont été supervisés par Macaire Batchi, président, le Pr Bernard M'Passi Mabiala, vice-président, Renée Jocelyne Dhellot, secrétaire et Manuel Nguié, rapporteur.

Les résultats des dossiers examinés par la CAEPrES se présentent ainsi: demande d'agrément, sur 19 dossiers présentés, 17 ont reçu un avis favorable, soit un taux de 89,47%; demande d'agrément d'ouverture, sur 20 dossiers, 13 ont obtenu un avis favorable, soit un taux de 65%; demande d'agrément définitif, sur 19 dossiers, 9 ont été appréciés favorablement, soit un taux de 47,37%; demande de création de nouveaux programmes, sur 6 dossiers, un seul a reçu un avis favorable, soit un taux de 16,66%; inspection: sur 18 dossiers, 18 ont reçu un avis favorable, soit un taux de 100%. En résumé, sur 82 dossiers examinés, 58 ont reçu un avis favorable, soit un taux de 70,73%.

Par ailleurs, les commissaires de la 6e session ordinaire de la CAEPrES ont recommandé au ministère de l'Enseignement supérieur, l'application rigoureuse des textes réglementaires des EPrES et la numérisation du système d'évaluation.

Marcellin MOUZITA

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le budget exercice 2021 adopté à 39 milliards de F.CFA

Trente-neuf milliards trois cent douze millions quatre cent soixante-six mille neuf cent neuf (39.312.466.909) Francs CFA, c'est le montant exact du budget du Conseil départemental et municipal adopté par les élus de Brazzaville au cours de leur 7e session ordinaire budgétaire tenue du 15 au 24 février 2021, sous les auspices de Dieudonné Bantsimba, président du Conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville.

Après les travaux de la session

Outre le budget, les élus locaux ont examiné d'autres affaires à caractère économiques et sociales: le programme d'investissement de l'année en cours dont le montant s'élève à douze milliards trois cent vingt neuf millions sept cent quarante neuf mille deux cent cinquante-huit mille Francs CFA (12.329.749.258), ainsi répartis: 12.219.749.258 Francs CFA pour la commune de Brazzaville et 110.000.000 Francs CFA pour le district de l'Ile Mbamou; le contrat de prestation de service avec la Banque postale du Congo; l'opération de désinfection des véhicules de transport en commun, des édifices publics et privés, et autres lieux publics; le contrat de concession de service avec la société Healthy environment et l'opération déguerpissement du domaine public en vue d'assainir l'espace urbain de la capitale.

Au terme des travaux, des recommandations ont été formulées: intensifier la communication sur les mesures barrières en vue d'une meilleure prise de conscience par tous, pour lever le défi de la pandémie au Congo; exiger des prestataires des formations dispensées par les services spécialisés à l'image du centre d'hygiène de Brazzaville; étendre cette activité à la désinsectisation des quartiers de façon générale et régulière avec l'acquisition des moyens roulants; s'assurer de l'effectivité et de la régularité des opérations de désinfection dans les lieux précités.

Clôturant la session, Dieudonné Bantsimba a rappelé aux populations de Brazzaville de ne pas baisser la garde face à la COVID-19, cet ennemi invisible et impitoyable. La pandémie à Coronavirus, a-t-il précisé, continue à causer désolation et tristesse au sein de diverses communautés. L'observation stricte des mesures barrières édictées par les autorités politico sanitaires nationales reste de mise. Evoquant les échéances électorales du 17 et 21 mars prochain, le président du Conseil départemental et municipal a demandé aux élus locaux de s'y impliquer pleinement en sensibilisant les citoyens à accomplir leur devoir civique.

Des chefs de quartiers des neufs arrondissements de la ville capitale ont été gratifiés à travers une cérémonie de port d'insignes.

Pascal BIOZI KIMINOU

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

La République du Congo bénéfice de 37,5 milliards F.CFA

La France et l'Union européenne (UE), principaux contributeurs du Fonds mondial de Lutte contre le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme (FM-STP), ont récemment attribué, à travers leurs missions diplomatiques en République du Congo, deux subventions d'un montant total de 37,5 milliards de F.CFA (57,2 millions €) au bénéfice des populations congolaises.

Dans un contexte complexe lié à la crise de la COVID-19, l'Ambassade de France et la Délégation de l'Union européenne au Congo félicitent les équipes du Ministère de la Santé, les acteurs communautaires et les représentants de la société civile du Comité de Coordination nationale des projets financés par le FM-STP (CCN), ainsi que le secrétariat du Fonds mondial pour la réussite de ce long processus. La soumission des demandes de financement a en effet abouti, dans les délais impartis, à la signature de ces subventions pour la période 2021-2023.

La France est associée à cette réussite à travers la mise à disposition par Expertise France d'une équipe de 8 experts nationaux et internationaux, qui a soutenu les parties prenantes congolaises tout au long de ce processus. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'ONG humanitaire Catholic Relief Services (CRS) ont été sélectionnés par le secrétariat du Fonds mondial pour être les principaux récipiendaires de ces financements. Cet appui substantiel va leur permettre de poursuivre efficacement le soutien à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, en collaboration étroite avec les programmes du ministère de la Santé et les organisations communautaires impliquées.

L'Ambassade de France et la Délégation de l'UE, qui se réjouissent du haut niveau de ces financements au bénéfice direct des populations congolaises, rappellent que le Fonds mondial a contribué pour un montant de plus de 2 milliards de F.CFA, à la riposte nationale contre l'épidémie de COVID-19 au Congo. La somme de 37,5 milliards de F.CFA est issue de la 6e conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial tenue en octobre 2019 à Lyon, sous le leadership du Président français, Emmanuel Macron. Au cours de cette conférence, plus de 11,5 milliards € ont pu être collectés, soit le montant le plus important jamais levé pour une organisation multilatérale de la santé.

Les contributions de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE ont à cette occasion augmenté d'environ 20 %, représentant ainsi près de la moitié du financement total du Fonds mondial pour la période 2021-2023, soit 5 milliards €. Ces soutiens combinés de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE illustre la capacité de *«l'Equipe Europe»* à apporter des réponses à des problématiques complexes qui, de plus en plus, exigent une action collective, rapide et décisive.

Source: *Ambassade de France*

PROTECTION CIVILE

Préserver l'économie nationale par une protection civile forte

Les Etats membres de l'Organisation internationale de la sécurité civile (OIPC) célèbrent le 1er mars de chaque année, la Journée mondiale de la protection civile. Prélude à cette commémoration, le Commandement de la sécurité civile par le biais du colonel de police Jean-Pierre Mobiéké, directeur des études et de l'organisation des secours à la Sécurité civile, a animé un point de presse samedi 27 février 2021, à Brazzaville. Il a fait état des activités prévues à cette occasion, tout des actions menées par la Sécurité civile et les missions de l'OIPC.

Les participants au point de presse

A travers le thème de cette année: *«Une forte protection civile pour préserver l'économie nationale»*, l'OIPC lance un message fort à toutes les parties prenantes à la prévention des risques et à la gestion des catastrophes de jouer leur partition dans la mise en place d'un environnement sûr pour mettre à l'abri l'économie nationale, a dit le colonel Mobiéké. La Sécurité civile travaille depuis, à la protection et à la sécurité des installations et activités économiques d'intérêt national. Elle n'a pas attendu l'annonce du thème pour promouvoir une politique de prévention des risques de catastrophe, notamment à travers son organe d'exécution, le Commandement de la Sécurité civile. Ce travail, a-t-il souligné, se réalise entre autres par l'organisation courante des visites de prévention dans les structures économiques à fort potentiel de risques où les services assermentés de la sécurité civile procèdent à l'évaluation du dispositif anti-incendie et prescrivent les recommandations nécessaires y afférentes. De même de nombreuses sociétés sollicitent l'expertise de la sécurité civile dans le cadre des formations liées à la santé. Celle-ci au travail prend en compte les risques pouvant survenir en milieu professionnel, le développement des partenariats avec certains établissements publics et privés d'intérêt économique, à travers des accords existants ou en projets. *«Il convient de signaler que cette approche synergique a favorisé l'organisation des exercices de simulation avec l'ASECNA et la Société commune de logistique (SCLOG), etc.».*

Le thème de cette année *«est aussi une invite au Gouvernement, afin qu'il rende notre sécurité forte en la dotant davantage de moyens d'intervention et des équipements devant lui permettre de remplir efficacement ses missions. De même, la formation multiforme des cadres et agents doit continuer de figurer au rang des priorités, pour élever continuellement leur niveau de professionnalisme»*, a expliqué le colonel Mobiéké. Avant de citer les activités projetées en cette année 2021 par la Sécurité civile, entre autres, la visite guidée de la Zone économique spéciale de Maloukou, l'organisation des rencontres d'échanges avec les responsables des entreprises affiliées aux Chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que la coordination technique près le ministère des Grands travaux. Dans les départements où les structures de la Sécurité civile sont implantées, la journée a été célébrée suivant des programmes spécifiques.

L'Association des lieux de Genève, appellation de l'OIPC à l'origine, a été fondée en 1931 par le médecin-général Georges Saint-Paul, chirurgien français, pour secourir les personnes vulnérables, les biens et l'environnement. Devenue OIPC en 1958, et organisation intergouvernementale le 1er mars 1972, elle compte 57 Etats membres. Le Congo y a adhéré le 30 mars 2007. Il en est devenu membre du Conseil exécutif en 2010, avec un mandat actuel qui court de 2018 à 2022.

GODS

Analyse, perspective et amélioration de la Qualité au Congo-Brazzaville

La première édition de Quality Day, en mai 2019, est une initiative citoyenne. Elle a permis de créer une dynamique nationale autour de l'Excellence congolaise et de la Qualité au Congo-Brazzaville. L'Université des Connaissances Africaines s'inscrit dans une logique d'offres techniques de co-construction, de coproduction et de mutualisation d'intérêts avec les parties prenantes. Il y a un existant national, notamment avec, entre autres, l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité qui a pour mission d'assurer les travaux de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité dans tous les secteurs d'activités.

Organisateurs et participants pour la première édition de Quality Day

L'Université des Connaissances Africaines souhaite enrichir cette offre afin de promouvoir cet outil stratégique pour notre pays, à travers les travaux des membres de sa Commission Qualité.
La Qualité est un socle sur lequel repose les projets de l'Université des Connaissances Africaines. Les enjeux de la Qualité sont:
- Conquérir et fidéliser;
-Maîtriser son activité et réduire ses coûts;
-Être reconnu et maitriser son image;
-Répondre aux exigences sociétales;
-Piloter ses activités;
-Innover et s'adapter au marché;
-Disposer d'un personnel compétent et impliqué.

La Qualité contribue à la réussite commerciale des entreprises, à la visibilité du pays et, en fin de compte, à la prospérité d'un pays, les normes fournissent les outils et les processus permettant de garantir cette qualité.
L'Université des Connaissances Africaines a deux axes comme réponses aux besoins des entreprises, administrations, collectivités publiques et population:

1- Activités de Communication

* Quality Day: l'objectif est de sensibiliser l'ensemble des citoyens congolais à l'importance de la bonne qualité, à faire connaître les solutions et les bonnes pratiques qui participent à l'amélioration continue et la performance ;
* Concours Général de la Qualité: permettant de récompenser les entreprises et administrations mettant en place une démarche qualité, en fonction des critères définis de Qualité et d'Excellence (guide et référentiel sur demande).

2- Mise en oeuvre d'outils techniques

*Administrations: Le Contrat Congo Qualité
- Contrat programme entre le Gouvernement, l'administration publique et le citoyen;
- Démarche Qualité : certification, chartes d'accueil, cadre d'autoévaluation des fonctions publiques, référentiels;
- Volet performance adapté à chaque administration en fonction de leur spécificité;
- Formations certifiantes et continues sur-mesure.

**Entreprises: Congo Qualité*

- Démarche Qualité: du diagnostic à l'audit blanc afin d'améliorer le fonctionnement, le savoir-faire et pour orienter la stratégie en fonction des attentes du client et permettre aux salariés de travailler dans de meilleures conditions ;
- Accompagnement des porteurs de projets Qualité ;
- Formations certifiantes et continues sur-mesure.

La 1ère édition de la journée de la Qualité à Brazzaville a été un événement de communication d'informations et d'échanges sur la qualité, destiné à sensibiliser l'ensemble des opérateurs économiques congolais à l'importance du management de la qualité dans un contexte marqué par la mondialisation des échanges et une concurrence exacerbée. L'ensemble des opérateurs économiques congolais a été d'accord pour affirmer que la qualité n'est pas un accident, c'est toujours le résultat d'un effort intelligent.
Cette 2e édition a fixé l'orientation afin que les parties prenantes réfléchissent sur le thème *«que peut apporter la qualité à la performance des organisations dans le contexte de la Covid19 au Congo?»*
L'Université des Connaissances Africaines, au préalable, a souhaité établir un état des lieux de la qualité dans les entreprises, les administrations et les collectivités publiques. Nous vous livrons dans cet article le résumé succinct du travail de la commission Qualité de l'Université des Connaissances Africaines.
Au niveau des entreprises, il existe de telle disparité selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise que la Qualité ou plutôt la démarche Qualité est perçue différemment. Nous avons donc fait un état des lieux en tenant compte de ces disparités, nos préconisations en termes de démarche qualité sont aussi sur-mesure et adaptés à chaque type d'entreprise.
La Qualité n'est pas réservée à une catégorie, elle est une exigence pour la pérennité de l'entreprise.
Les démarches Qualités sont la mise en oeuvre, avec ou sans utilisation de normes, avec ou sans certification, le principe majeur étant celui de l'amélioration continue visant la performance selon Gogue, celui des conditions de travail au service de la politique du bonheur selon Mispelblom-Beyer ou celui du modèle organisationnel selon Pesqueux.

Les TPE évoquent souvent le *«trop de bureaucratie, trop de procédures et formalisation à outrance»*, alors qu'elles sont dans les faits et en partie dans une démarche qualité, ne serait-ce que pour préserver leur chiffre d'affaires. L'Université des Connaissances Africaines a mis au point, une démarche qualité simplifiée pour les TPE, nécessaire pour la qualité des services, l'augmentation des clients et la pérennité de l'entreprise.
Les PME sont soucieuses de leur image vis-à-vis des clients, prestataires, fournisseurs et autres parties prenantes, elles évoquent la démarche Qualité avec prudence, l'Université des Connaissances Africaines, à travers le *«Congo Qualité»,* leur apporte les réponses adéquates à la mise en place d'une démarche Qualité.
Les administrations opposent souvent le fait que la démarche Qualité est une démarche pour le privé. À travers le *«Contrat Qualité Congo»* l'Université des Connaissances Africaines démontrent que la démarche est adaptée, nécessaire voire indispensable pour les administrations et les collectivités publiques. Les démarches d'amélioration de la qualité du service public pourraient prendre des formes variées (cercles de qualité, engagements de service, chartes qualité, certifications, programmes d'amélioration des performances, Cadre d'Autoévaluation des Fonctions Publiques...) afin d'occuper une place centrale dans les politiques de modernisation des services publics.
La crise sanitaire de la COVID-19 a conduit à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Congo le 18 mars 2020, avec la fermeture des écoles et ensuite, les mesures très restrictives sur l'étendue du territoire national (confinement) qui a paralysé et continue à étouffer le secteur économique.
Comment se lancer, redémarrer, ou maintenir son organisme opérationnel face à cette situation épidémiologique dans un monde où la compétitivité et la satisfaction des clients reste un seul enjeux et levier d'améliorer nos services afin de ressusciter les économies des organismes de tout de type?
Ces deux questions sont au cœur de cette 2e édition de Quality Day.
En l'espèce, le management de la qualité est une ambition large qui englobe l'ensemble des dimensions de l'entreprise (Directionnelle; Opérationnelle et Support). Il vise à instaurer une culture qualité pour l'ensemble des collaborateurs qui fédèrent autour de la vision du leadership de la direction.
C'est à partir de cette approche du leadership que la direction documente la politique qualité et d'entreprise pour viser le changement des habitudes professionnelles, et favoriser l'ébauche de la culture qualité.
Les entreprises, administrations et collectivités publiques devraient s'impliquer pleinement dans une démarche de restructuration administrative appelée démarche qualité dont le but est d'identifier le champ d'activité, le métier; les activités (processus); les informations documentées etc.
Enfin, la sensibilisation des concernés en la démarche sur le pourquoi et le comment mettre en place le système de management de la qualité.
La qualité des services des entreprises au Congo face cette pandémie doit résulter, de plus en plus, du talent de la jeunesse congolaise remplie de dévouement, d'apprentissage, de l'innovation technologique, de la disponibilité et leur volonté. Les formations proposées par l'Université des Connaissances Africaines structurent ces talents pour en faire une Culture Qualité pour chaque jeune.
L'Université des Connaissances Africaines, avec ses partenaires, organise Quality Day, afin de réunir et sensibiliser les entreprises, les administrations, les collectivités publiques, et l'ensemble de la population sur la culture Qualité et ses avantages dans l'amélioration des performances des processus et économique. Afin de disposer des éléments constitutifs d'une vision globale de la Qualité au Congo-Brazzaville, l'Université des Connaissances Africaines propose la mise en place d'un référentiel dénommé *«Baro'Quality»*. Il s'agit de tableaux de bord à l'instant T d'une organisation publique ou privée permettant l'adaptation d'actions correctives d'amélioration continue dans chaque secteur d'activité. Ils permettront l'établissement de statistiques.

Patrice PASSY
Président de l'Université des Connaissances Africaines

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN CHINE

Trois mots-clés à retenir

Dans le «village au bord du précipice», petit hameau de la préfecture autonome Yi de Liangshan, dans la province du Sichuan, les habitants étaient obligés d'emprunter, durant des heures, des échelles de bois rudimentaires pour partir de chez eux et revenir. Aujourd'hui, tout est différent: un escalier en acier a été construit en 2016 ; des stations-antennes 4G ont été installées; de courtes vidéos réalisées par de jeunes villageois ont attiré près 100.000 touristes en 2019. Mais ce n'est pas tout. Ne citons qu'un exemple. Inaccessible pour les camions, le dispensaire local n'est aujourd'hui approvisionné ni par des nacelles soulevées par des treuils, ni par des travailleurs qui se tuent à la tâche à gravir de longues échelles, mais par des drones !

En 2020, la Chine a atteint, comme prévu, les objectifs d'éradication de la pauvreté dans la nouvelle ère. Depuis le XVIIIe congrès du Parti communiste chinois en 2013, près de 100 millions d'habitants ruraux démunis selon les critères en vigueur sont sortis de la pauvreté. Sur la période 2013-2019, le revenu disponible par habitant des 832 districts défavorisés est passé de 6.079 à 11.567 yuans. Avec dix ans d'avance, la Chine a réalisé l'objectif d'élimination de l'extrême pauvreté du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
La pauvreté n'est une fatalité pour personne. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avait bien raison de dire en 2018, à Boao : «La voie de la Chine pour éradiquer la pauvreté d'ici 2020 prouve qu'il est effectivement possible de ne laisser personne derrière.» De tous ces accomplissements de la lutte contre la pauvreté, nous pouvons tirer trois mots-clés.

En 2020, la Chine a atteint, comme prévu, les objectifs d'éradication de la pauvreté

Le premier est *«direction efficace»*. La direction du Parti communiste chinois est la garantie fondamentale de l'action nationale. Le Président Xi Jinping fait de la lutte contre la pauvreté une priorité dans la gouvernance de l'Etat. Depuis 2015, il a convoqué sept réunions pour discuter de l'éradication de la pauvreté. Jusqu'en mars 2020, 255.000 équipes regroupant 2,9 millions de membres du Parti ont été envoyées dans les villages démunis pour diriger sur place les actions contre la pauvreté. Un régime de responsabilisation à cinq échelons, à savoir : province, ville, district, bourg et village, a été mis en place pour assurer l'efficacité de l'application des politiques.
Le deuxième est *«mesure ciblée»*. Tout doit reposer sur la différenciation et le ciblage. En 2013, Xi Jinping a avancé l'idée d'une lutte ciblée contre la pauvreté. Plus précisément, de savoir pour qui, par qui et comment, et ce, en fonction de la situation sur le terrain. A la lumière de cette vision, d'énormes efforts ont été consentis pour identifier les populations prioritaires, analyser les causes profondes de la pauvreté, élaborer des politiques efficaces, assurer une bonne mise en œuvre et consolider les acquis.
Le troisième est *«contribution commune»*. Les efforts de chacun sont indispensables à l'accomplissement de cette mission importante. Les avis des différents milieux ont été attentivement écoutés et la créativité et l'initiative de tous ont été mobilisées. Tous les Chinois y participent et y contribuent. Une synergie gouvernement-marché-société a été mise en valeur. La coopération entre les régions plus développées de l'Est et celles moins développées de l'Ouest a porté des fruits. Les paysans ont été encouragés à la création d'entreprises et à l'e-commerce et ont bénéficié d'aides financières publiques et privées. Les consommateurs chinois se tournent davantage vers des produits bio des régions reculées... Chacun y contribue, chacun en bénéficie.
A l'heure où la pandémie de COVID-19 continue de se propager, les progrès des dernières décennies risquent d'être compromis et un long chemin reste à parcourir pour l'avènement d'un monde sans pauvreté. Mais le monde sortira plus fort de ces épreuves, comme il l'a toujours fait dans le passé, et réussira l'élimination de l'extrême pauvreté, si nous œuvrons ensemble à une coopération internationale renforcée. Il est temps de perfectionner le partenariat mondial pour le développement, de promouvoir la coopération Nord-Sud et de poursuivre la coopération Sud-Sud, en vue de construire une communauté de destin pour l'humanité, où plus personne ne souffre de la pauvreté.

Programme des Nations Unies pour le développement

ANNONCE RELATIVE
A LA FOURNITURE DES VIVRES POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix pour la fourniture de vivres destinées aux personnes vulnérables tels que décrits dans la demande de sollicitation N° 036/RFQ/COG10/02/2021.

Les dossiers de candidatures sont à retirer gratuitement à la guérite de la Représentation du PNUD à Brazzaville, sise Angle Avenue cardinale Emile Biayenda (ex Foch) / Rue Behagle quartier Cathédrale Sacré- coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès de la guerite de la Représentation, à la même adresse, au plus tard, le 15 mars 2021, à 17 heures.

Brazzaville, le 4 mars 2021

Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe

Brazzaville-Avenue Foch X Behagle-B.P. 465 - Tél : (242) 81 57 63-81 50 38-06 660 85 76-06 667 75 99- Tél. Sat. (31) 20 54 07 183/184 E-mail : registry.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org

---

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

COMMERCE ET DISTRIBUTION AU CONGO en sigle « CO.DIS.CO »
Societe Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de : 354.375.000 de Francs CFA
Siège social : 35, Avenue Gré Zinga, Zone Industrielle KM4, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, BP.459, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale à caractère mixte en la forme sous seing privé établi en date du 20 Septembre 2020, pris au rang des minutes du notaire soussigné, en date du 1er Février 2021, enregistré au domaine et timbres, le 27 Janvier 2021, sous le folio 017/8 N°197, il a été décidé de ce qui suit :

• Changement du mode d'administration de la société précédemment constituée sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, en une société Anonyme avec Administrateur Général.

• Nominations de l'Administrateur Général et de l'Administrateur Général Adjoint au regard du changement du mode d'administration de la société:
- Monsieur Christian BARROS, de nationalité Française, demeurant à Pointe-Noire, 319 Boulevard Jacques BOUITI, République du Congo, en qualité d'Administrateur Général.
- Monsieur Xavier Georges LEPEZ, de nationalité Congolaise, demeurant à Pointe-Noire, 1 Rue des Acacias, Côte Sauvage, Centre-ville, République du Congo, en qualité d'Administrateur Général Adjoint.

•Extension de l'objet social de la société aux activités suivantes :
- Atelier de couture industrielle ;
- Activité de travaux publics et bâtiments ;
- Prestation de services diversifiés.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00255
Du 22 Février 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Mars 2021.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE VAREL EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1.990.479 Euros
Siège social : Zone Industrielle – Roue de PAU 65420 IBOS
400 782 017 RCS TARBES

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 14 Décembre 2020, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 05 Janvier 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 13 Janvier 2021, sous le folio 008/2 N°039, il a été décidé de la fermeture du bureau de liaison de la société VAREL EUROPE SAS en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 21 DA 23, du 20 Janvier 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Janvier 2021.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°88/2021/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	Départements	REQUERANTS
01	Plle : 03 ; Bloc : 25 ; Section : L3 ; Superficie : 400m²	TEMBE (Lissanga)	N°2 DOLISIE	NIARI	NZIKOU NZIMBA Marceline
02	Plle : 2 ; Bloc : 23 ; Section : M ; Superficie : 500m²	Lissanga (FAD)	N°2 DOLISIE	NIARI	KINANA Robert
03	Plle : 18 ; Bloc : 59 ; Section : I ; Superficie : 378m²	BACONGO	N°2 DOLISIE	NIARI	BOCOUM IBRAHIM
04	Plle : 4 ; Bloc : 37 ; Section : j ; Superficie : 775.39m²	MBELOLO	N°1 DOLISIE	NIARI	MABIALA PEMBE Naria Avelange
05	Plle : 1 à 10 ; Bloc : 5bis ; Section : A1 ; Superficie : 4000,00m²	Rivière LOUBOMO	N°1 DOLISIE	NIARI	LOUHOU DAMBA Christophe Sylvain
06	Plle : 7 ; Bloc : 111 ; Section : G ; Superficie : 400m²	CAPABLE	N°1 DOLISIE	NIARI	KOMBILA MOUSSAVOU
07	Plle : 1 et 2 ; Bloc : 54 ; Section : P ; Superficie : 1000.00m²	LOUADI 5	Circonscription Fonc. N°2 Nkayi	BOUENZA	BOUKOMO Jean Claude
08	Plle : 1, 2 et 3 ; Bloc : 16bis ; Section : M ; Superficie : 2082.71m²	KIPAMBOU GARE	Circons. Fonci. De Madingou	BOUENZA	MOUSSOUAMOU Louis de Patrice
09	Plle : 8 ; Bloc : 5 ; Section : K ; Superficie : 637,64m²	Siesta ROMANO	N°2 DOLISIE	NIARI	TCHIKAYA GONDHET DE TREBAUD Jules G.
10	Plle : 14 ; Bloc : 15 ; Section : L ; Superficie : 600m²	TSILA	N°2 DOLISIE	NIARI	IPODO NZINGOU Saturnin
11	Plle : 04 ; Bloc : 37 ; Section : G ; Superficie : 400m²	CAPABLE	N°1 DOLISIE	NIARI	KINANA Robert
12	Plle : 03, 08 ; Bloc : / ; Section : C ; Superficie : 400m²	TSILA (Face ONEMO)	N°2 DOLISIE	NIARI	NGUILA Esaie
13	Plle : 03 ; Bloc : 117 ; Section : N1 ; Superficie : 400m²	TAHITI	N°1 DOLISIE	NIARI	PHANZU MAVELA Alain
14	Plle : 180 ; Bloc : 107 ; Section : I ; Superficie : 296.40m²	07, rue OLOMBO	Circonsc. Foncière n°1 Nkayi	BOUENZA	KOUALA LANDA Christian Michel
15	Plle : 1 à 6 ; Bloc : / ; Section : E ; Superficie : 2978.63m²	BILENDE 1	Circonscri. Fonc. De loutété	BOUENZA	MALANDA MBAMBI Désiré
16	Plle : 228 ; Bloc : 518 ; Section : E ; Superficie : 400m²	MOUSSANDA	VILLE SIBITI	LEKOUMOU	KILI Simone
17	Plle : 04 ; Bloc : 39ter ; Section : P2T ; Superficie : 400m²	Route Moubeyi (FORSPAK)	Sous-pref. de Louvakou	NIARI	SAMBA Malick
18	Plle : 05 ; Bloc : 04 ; Section : AB 2e tranche ; Superficie : 400m²	Quatre Points cardinaux	Sous-pref. de Louvakou	NIARI	MABIALA KILONDA Bellevie Jaime
19	Plle : 13 ; Bloc : 06 ; Section : G ; Superficie : 400m²	CAPABLE	N°2 DOLISIE	NIARI	KOUANZI MABAKA Paterne
20	Plle : 26 ; Bloc : / ; Section : D ; Superficie : 875.00m²	BAS-FLEURY	N°2 DOLISIE	NIARI	ARPCE
21	Plle : 12 ex10 ; Bloc : 77ex113 ; Section : Hex2 ; Superficie : 356.50m²	27 rue Lénine Nkayi	Circonscription F. n°1	BOUENZA	BANI Grégoire
22	Plle : / ; Bloc : / ; Section : / ; Superficie : 400.00m²	VILLAGE DIHESSE	Sous-préfecture de LOUDIMA	BOUENZA	Société MTN CONGO
23	Zone rurale ; superficie : 11588.31m²	Route MOUBEYI	Sous-pref. de Louvakou	NIARI	GANTOKO MANKITA Jean - Germain
24	Plle : 12 ; Bloc : 26 ; Section : A ; Superficie : 520,38m²	BALOUMBOU	N°2 DOLISIE	NIARI	SOCIETE STELIMAC
25	Plle : 577 et 584 ; Bloc : 80 ; Section : M ; Superficie : 1040.00m²	Lissanga FAD	N°2 DOLISIE	NIARI	LOUNDOU Henri
26	Plle : 04 ; Bloc : 07 ; Section : L ; Superficie : 400.00m²	TSILA II	N°2 DOLISIE	NIARI	KESSY Guy Serge Thomas
27	Plle : 07 et 08 ; Bloc : / ; Section : L ; Superficie : 1061,93m²	LISSANGA	N°2 DOLISIE	NIARI	LOUNDOU Henri
28	Plle : domaine ; Bloc : 91; Section : A ; Superficie : 80000.00m²	Matolo (Mimboudi de Ngoumbi)	Circons. Fonci. Mouyondzi	BOUENZA	ONG KIYENGUI
29	Plle : Verger ; Bloc : zone rurale ; Section : / ; Superficie : 6.140,00m²	MONGO	SIBITI	LEKOUMOU	KABOULOU MISSIE H. Yves et Enfants
30	Plle : 2 ; Bloc : L1 ; Section : E ; Superficie : 500.00m²	MOUSSANDA	VILLE DE SIBITI	LEKOUMOU	MAVIOGHA Beline Epse DZIENGUE DE M.
31	Plle : / ; Bloc : /; Section : C1 ; Superficie : 20.000.00m² soit 2ha00aooca	MATSENDE	Sous-pref. De Louvakou	NIARI	MVOUEZOLO BOUEYA Benjamin Lézin
32	Plle : 07 et 08 ; Bloc : 17; Section : P2 ; Superficie : 800.00m²	Route MABOKO	Sous-pref. De Louvakou	NIARI	KAMBA Francels Divymar
33	Plle : 05 et 06 ; Bloc : 05; Section : S ; Superficie : 800.00m²	KITSITSIDI	Circonscription foncière n°2	NIARI	MAVOUNGOU Hilaire
34	Plle : 761 ; Bloc : 80; Section : A1 ; Superficie : 750.00m²	Cité EMERAUDE	Sous-pref. De Louvakou	NIARI	MANTINOU Hugues Armel
35	Plle : 19 ; Bloc : /; Section : H ; Superficie : 438,43m²	CENTRE VILLE	N°2 DOLISIE	NIARI	DIMI GAVET Claude Alphonse
36	Plle : 16 ; Bloc : 15; Section : J ; Superficie : 531,39m²	BATEKE	N°1 DOLISIE	NIARI	BABALAKO Gustave
37	Plle : 02 ; Bloc : /; Section : H ; Superficie : 450,00m²	Centre Ville (domaine ex ONPT)	N°2 DOLISIE	NIARI	BEMBA Vethey Francis
38	Plle : 12 ; Bloc : 53; Section : P2 ; Superficie : 400m²	BOUALA BANTOU	N°2 DOLISIE	NIARI	LOUAZA NTINOU Flore Patricia
39	Plle : 09 ; Bloc : 74; Section : P5 ; Superficie : 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°2 NKAYI	BOUENZA	KOUMOU Urbain Rodrick
40	Plle : 07 et 08 ; Bloc : 54; Section : AB ; Superficie : 1000.00m²	Moukondo (Flle Mombo Nzahou)	Sous-pref. de Louvakou	NIARI	MOPIANE Joséphine Hélène
41	Plle : 01 et 02 ; Bloc : 16; Section : J ; Superficie : 1.170,82m²	BATEKE	N°1 DOLISIE	NIARI	BABALAKO Norbert Jarvis
42	Plle : 20 ; Bloc : 01; Section : / ; Superficie : 400.00m²	Gare routière (Famille. MABIKA)	N°2 DOLISIE	NIARI	FOUNDOU Alicia Charlène
43	Plle : 4 ; Bloc : 78 (ex 133); Section : H ; Superficie : 375.00m²	38, rue KAYES	Circonscrip. F. n°1 NKAYI	BOUENZA	ENFANTS YOULA
44	Plle : 08 ; Bloc : 35; Section : N1 (5e tranche) ; Superficie : 400,00m²	PASSI –NGOLO	N°1 DOLISIE	NIARI	NGOUMA MATSOUELE Aubin
45	Plle : 09 ; Bloc : 16; Section : J ; Superficie : 275,00m²	Hervé Dhelo (La Komonoise)	N°1 DOLISIE	NIARI	MANDILOU LOUFOUA Bertin
46	Plle : 22 ; Bloc : 10; Section : A ; Superficie : 346,22m²	BALOUMBOU	N°1DOLISIE	NIARI	Enfants KIDIMBA
47	Plle : zone rurale ; Superficie : 665616m² soit 66ha56a16ca	VILLAGE TAOTAO	Sous-préfecture de Louvakou	NIARI	BOUESSE Armand Charles Vivier
48	Plle : /; Bloc : /; Section : / ; Superficie : 400,00m²	VILLAGE MALOLO	Sous-préfecture de Louvakou	BOUENZA	Société MTN CONGO
49	Plle : /; Bloc : /; Section : / ; Superficie : 400,00m²	VILLAGE PIKA-SONGO	Sous-préfecture de LOUDIMA	BOUENZA	Société MTN CONGO
50	Plle : 10; Bloc :5; Section : 2A ; Superficie : 469,74m²	MPINGOU 2 (Loudima Gare)	Communauté urbaine de Loudima	BOUENZA	Société MTN CONGO
51	Plle : /; Bloc : /; Section : / ; Superficie : 233,51m²	Mboukoundou (Madingou Gare)	Commune de MADINGOU	BOUENZA	Société MTN CONGO
52	Plle : /; Bloc : /; Section : / ; Superficie : 400,00m²	VILLAGE LOUBOULOU 2	Sous-préfecture de MABOMBO	BOUENZA	Société MTN CONGO
53	Plle : 61A 68 et 71A 78 ; Bloc : 07 et 08; Section : A1 ; Superficie : 13203.67m²	CITE EMERAUDE	Circonscription foncière de LVK	NIARI	PEMBE MBOUMBOU Aubin Narcisse

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Christophe Sylvain LOUHOU DAMBA
Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 22 Février 2021

DISPARITION

Josky Kiambukuta, maître de la rumba, s'en est allé

Le monde musical de la République Démocratique du Congo est en deuil. Josky Kiambukuta Londa, ancien sociétaire de l'African Fiesta de Docteur Nico et du Tout Puissant OK Jazz de Luambo Makiadi *''Franco''*, a rendu l'âme le dimanche 7 mars 2021, à Kinshasa. Des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 72 ans.

Un des défenseurs de la rumba congolaise, le chanteur et auteur-compositeur Josky Kiambukuta Londa a vu le jour le 14 février 1949.

C'est vingt années plus tard qu'il intègre l'orchestre African Fiesta Sukisa de Dr Nico Kasanda. Un ensemble musical dans lequel il s'illustre à travers plusieurs titres comme *«Sady naboyi masumu», «Echantillon pamba»*, etc.

Brillant de mille feux, en 1972, l'auteur-compositeur tape dans l'œil de Luambo Makiadi qui n'hésite pas à lui ouvrir les portes du groupe aux destinées duquel il préside.

Aux côtés du Grand Maître, Josky donne la pleine mesure de son talent en signant des chefs-d'œuvre tels *«Na mabele», «Baby»*, et *«Chez mère Kusala»*.

En 1989, Luambo Makiadi meurt. Josky, Ndombe Opétum, Lutumba Simaro, Madilu System, et les autres tentent, tant bien que mal, de maintenir le navire OK Jazz à flot.

Après des démêlés avec les héritiers de Franco, Lutumba Simaro, Ndombé Opétum, et les autres mettent sur pied l'orchestre Bana OK, en fin 1993. Un groupe que Josky rejoint une année plus tard.

En 2001, le chanteur décide d'émigrer en France où il signe un album qui, malheureusement, sera un grand flop.

En 2006, il publie l'album *«Chandra»* qui récolte un franc succès, notamment sur les deux rives du fleuve Congo.

C'est en 2011 que Josky, qui niait toujours avoir quitté Bana OK, regagne la capitale de la RDC. Où sa santé a commencé à décliner.

Véran Carrhol YANGA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE
N°_____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RECTIFICATIF
A
L'ANNONCE LEGALE N°358/2020/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
06	19575 du 12-06-18	Sect-, Blocs-; Plle; Sup: 400.00m²	QUARTIER TALANGAÏ	6-BZV	MBO-MPAN Adélaïde

LIRE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
06	19575 du 12-06-18	Sect P16, bloc 21; Plle 1 (ex6); Sup: 400,00m²	107, RUE YABA	6-BZV	MBO-MPAN Adélaïde

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 08 mars 2021
L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA.

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES
En sigle A.T.L.S
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/19B447

CANAL + CONGO SA
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au capital de 10 000 000 francs CFA
Siège Social: Avenue Amilcar Cabral, les Tours Jumelles Centre-Ville.
RCCM: CG/BZ/18 B 7315
B.P.: 13022, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes des procès-verbaux des décisions de l'actionnaire unique de la société CANAL+ CONGO SA en date du 26 Juin 2020, il a été procédé:

Au renouvellement du mandat de l'Administrateur Général.

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de Monsieur David MIGNOT, Administrateur Général, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au renouvellement du mandat de l'Administrateur Général-Adjoint.

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de Monsieur Benjamin BELLE, administrateur général adjoint, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

A la modification de l'objet social et de l'article 2 des statuts.

L'actionnaire unique décide de modifier l'objet social de la société pour y intégrer notamment les offres et services dans le domaine de la communication et des télécommunications.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès—verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 21 DA 14, le 19 Janvier 2021.

Insertion modificative au RCCM n° CG/BZV/18 B 7315.

Pour avis.

Etude de Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 - Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

ANNONCE LEGALE
«CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO»
EN SIGLE «CEC S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de F. CFA: Quarante-quatre milliards sept cent trente-deux millions (44.732.000.000)
Siège social: 292, Avenue du HAVRE, B.P.: 1246
RCCM: CG/PNR/08 B 608, POINTE-NOIRE,
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration réuni à Pointe-Noire, le 20 décembre 2019, dont le Procès-verbal a été déposé au rang des minutes de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire, le 31 décembre 2020, et enregistré à Pointe-Noire, le 08 janvier 2021, folio 005/6, no024; Les Administrateurs de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en sigle «C.E.C. S.A.», ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation du Procès-verbal de la 41e réunion du Conseil d'Administration;
- Cooptation de nouveaux Administrateurs de la «CEC SA.», en la personne de Monsieur Dieudonné TCHIKAYA, représentant de la République du Congo, en remplacement de Monsieur Marcelin DIBOU, et de Monsieur Mirko ARALDI, représentant la société «ENI CONGO», en remplacement de Monsieur Andrea GIUBILEO;
- Adoption des résolutions approuvées par voie de consultation à domicile;
- Présentation et lecture du rapport de gestion par la Direction Générale ;
- Examen et approbation de l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2018;
- Présentation de l'exécution du Budget révisé exercice 2019 (Prévision III);
- Présentation de l'état d'exécution du projet de la 3e turbine;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au RCCM a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 janvier 2021, sous le numéro 21 DA 19, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 02 mars 2021

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndouo, Plateau des 15 ans B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail: acbef@yahoo.fr Site web: www.acbef.org République du CONGO

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Portant recrutement personnel projet PPSAC et Coordonnateur Antenne Dolisie ACBEF

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) est une organisation non gouvernementale affiliée à la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF). Elle collabore avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux, entre autres, l'OCEAC, dans le cadre du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale (PPSAC) dont les interventions sont focalisées principalement sur le marketing du préservatif.

Dans la perspective de la mise en œuvre dudit projet en 2021, l'ACBEF recherche un personnel répondant au profil suivant et qui sera engagé pour une durée de huit (8) mois:

Un contrôleur interne (1), un Directeur Marketing et communication (2), un assistant administratif et financier (3), un assistant à la communication (4), un assistant distributions et ventes (5), un assistant suivi et évaluation (6), cinq (5) chauffeurs, quatre (4) promoteurs sensibilisation, distributions et ventes.

Dans le même esprit, l'ACBEF recherche pour son fonctionnement traditionnel, un Coordonnateur chargé de coordonner les activités de la clinique de Dolisie.

A cet effet, tout candidat qui manifeste un intérêt au présent appel à candidature doit constituer et déposer au siège de l'ACBEF sis 1159, rue Ndouo, Plateau des 15 ans Brazzaville, avec mention du poste à pourvoir, destiné au Directeur Exécutif de l'ACBEF, au plus tard le 22 mars 2021 à 16h00 ou à l'adresse électronique acbefrecrute@gmail.com, un dossier constitué ainsi qu'il suit: 1- lettre de motivation; 2- copie(s) légalisé(es) du/des diplômes ou attestations et 3- CV avec photo d'identité (en couleur). Les autres pièces pourront être complétées après sélection finale du candidat.

NB: Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

MUSIQUE

Victime d'un AVC, l'artiste Auguste Fall abandonné à lui-même

Artiste-musicien, drummer renommé, cofondateur de l'orchestre Super boboto de Brazzaville (SBB), ancien président de l'Union nationale des musiciens congolais (UNMC), Samuel Auguste Pandzou, alias Auguste Fall, a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) le 5 janvier 2021. Sorti de l'hôpital militaire Pierre Mobengo très affaibli, il est abandonné à lui-même, à son domicile sis n°1622, rue Louingui, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale. Flash-back sur la carrière de cet artiste qui a fait la pluie et le beau temps de la musique congolaise et qui a besoin d'un coup de pouce pour se sortir de cette mauvaise passe.

Samuel Auguste Pandzou, alias Auguste Fall

Natif du village de Kindamba Sikila, dans le district de Londelakaye (Département du Niari), Fall accompagnait sa mère à l'église des Ngunza où jouait le tambourineur. Un dimanche, le titulaire de la grosse caisse étant en voyage, le guide spirituel le convie à le remplacer.
De fil en aiguille, il se perfectionne.
Pour des raisons de scolarité, Auguste Fall quitte le village pour poursuivre ses études secondaires successivement à Brazzaville, à Kinshasa et à Boko, où il décroche son Brevet d'études moyennes générales (BEMG).
Par manque de soutien, il abandonne ses études pour intégrer le Cercul Jazz, en 1962, le tout premier orchestre de sa vie artistique, dont le siège se trouvait à Elysée Bar, juste à côté du rond-point Moungali, dans le 4e arrondissement. Il avait pour collègues Franklin Boukaka, Mamadou Ntounta, Henri Massouka, Nzoungou, Ange Linaud Djendo et Loumandé José Bados.
En 1964, pour convenance personnelle, Auguste Fall décide d'aller monnayer son talent de drummer dans l'orchestre Los Batchictha qui jouait au bar *«Le Palmier du Marché»*, à Moungali. Il évolue aux côtés de Célestin Bitsoumani *«Celi Bitsou»*, Django, Francis, Ngando, etc.
Après la dislocation de cet ensemble, en 1967, il s'envole pour Pointe-Noire rejoindre l'orchestre Manta Lokoka.
Revenu à Brazzaville, il crée, avec Ange Linaud, au bar-dancing Faignond, le 27 avril 1968, l'orchestre Super Boboto de Brazzaville, en recrutant les musiciens venus de Cercul Jazz et Tembo.
C'est au sein de SBB que l'artiste atteint son apogée et donne la mesure de son talent.

Président des musiciens congolais

Hormis les fonctions qu'il a occupées au sein de SBB, Auguste Fall, au plan national, a été élu en 1992 président de l'Union nationale des musiciens congolais). Poste qu'il a occupé pendant vingt-deux ans.
Quand le Parti congolais du travail(PCT), parti unique de l'époque, a perdu le pouvoir après la Conférence nationale souveraine de 1991, l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC) et l'UNMC sont dissoutes.
Les musiciens ont, en 2012, créé l'Union des musiciens congolais(UMC). Auguste Fall dut céder le témoin à Bernard Bouka, colonel des Forces armées congolaises (FAC), artiste-guitariste, arrangeur, auteur-compositeur, qui a quitté la terre des hommes le 29 janvier 2021, des suites d'un AVC.
Lors de notre visite à son domicile, nous avons constaté qu'Auguste Fall présente une mine de pitié. Bien qu'il garde encore sa motricité, son ouïe, son odorat et sa vue, il a perdu sa voix. Il lui faut donc des soins intensifs. Malheureusement, l'artiste est totalement démuni. Même ses droits d'auteur ne lui sont pas reversés. *«Depuis que mon père a laissé la musique en 1981, il n'a jamais perçu ses droits d'auteur. Et pourtant, le Bureau congolais du droit d'auteur lui doit des millions. Aujourd'hui, il est réduit à la mendicité. N'attendons pas, s'il vous plait, le jour de sa mort pour lui rendre hommage avec le dépôt de gerbes de fleurs»,* expliqué l'un des fils de l'artiste. L'honorer à titre posthume n'est pas la solution.

Equateur Denis NGUIMBI

LANGUES MATERNELLES

De la diversité culturelle et linguistique pour des sociétés de résilience

A l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée chaque année le 21 février, la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire a organisé une rencontre au Cercle Africain de Pointe-Noire. Il a été réaffirmé un engagement souhaité en faveur de la diversité linguistique: autant la diversité linguistique que le multilinguisme sont essentiels au développement durable.

Les organisateurs de la rencontre

Célébrée sous le thème: *«Promouvoir le multilinguisme pour l'inclusion dans l'éducation et la société»*, la journée de cette année a conduit à reconnaitre que les langues et le multilinguisme peuvent faire progresser l'inclusion et faire atteindre les objectifs de développement durable dont le principale est de ne laisser personne de côté. Or la diversité linguistique est de plus en plus menacées à mesure que les langues disparaissent. Les responsables devraient soutenir le multilinguisme et l'usage des langues maternelles à l'école et au quotidien.
Pour le directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, cette journée devrait favoriser le multilinguisme afin de permettre aussi de sauvegarder les langues minoritaires.
«Cela peut donc être vu comme une solution au problème de la disparition des nombreuses langues. Ce problème menace la diversité culturelle du monde, en vouant à la disparition un nombre de langues très important, qui consistent pourtant en autant de façons différentes de voir, d'appréhender, de classifier et d'établir des relations entre les choses. On sait en effet que 90% des langues sont menacées d'extinction puisqu'elles devraient disparaître dans les 50 prochaines années», a dit Alphonse Chardin N'kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.
Il a indiqué qu'apprendre à parler plusieurs langues permet de mieux percevoir et comprendre les nuances socioculturelles des cultures associées à ces langues, selon une étude publiée en 2015 dans la revue Psychological Science. Si, dans le même temps, les enfants parlent ou entendent parler plus d'une langue, ils seraient plus prompts à l'empathie que les autres.
Ainsi, le multilinguisme constitue un atout majeur de la diversité culturelle mais également un des plus importants défis à relever pour une intégration sous-régionale, notamment en Afrique centrale.

Une vue des participants

C'est ce qui a été dit par le Dr Sosthène Ben Kavada, gestionnaire du projet Kituba à la société internationale de Linguistique (SIL), lors d'un exposé sur le thème de l'impact des langues nationales sur l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.
De son côté, Samuel Mabanza, directeur départemental du patrimoine et des archives du Kouilou, a exposé sur l'expérience du mariage traditionnel chez les Soundi de Boko Songho, où le mariage est un acte sacré. Et Virginie Mouanda, a exposé sur la problématique de l'édition du livre en langues congolaises.
Après ces exposés fournis, la nécessité est de sauver les langues nationales et accorder plus d'attention au multilinguisme qui est une source de richesse et non un facteur de conflits ou de tribalisme devient plus évidente.
À noter que la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire a décerné le prix Joseph Tchiamas pour la promotion des langues maternelles. Ce prix est juste l'effort que chacun apporte à la promotion des langues au Congo.

M. Déogratias MONGO

CANAL+ CONGO

Flash d'information sur la marque Easy-TV de Canal+

Le responsable communication de Canal+ Congo, Léger Ossombi Dira, a tenu lundi 1er mars dernier à Brazzaville, par visioconférence, une conférence de presse autour d'EASY-TV, une marque de Canal+. Certes, une marque qui offre une grande accessibilité, mais qui se distingue beaucoup plus, par la variété. Du fait qu'elle constitue un bouquet unique, mais multithématique. Easy TV *«offre une très grande variété en terme de contenu, en terme de programme, tant pour les parents que pour les enfants»*, a souligné Léger Ossombi Dira. *«C'est vraiment un mix complet global de l'offre télé, avec la technologie de la télévision numérique terrestre»*, a-t-il ajouté, en précisant qu'avec Easy TV, point n'est besoin d'avoir une antenne parabolique, on a juste besoin d'avoir une antenne râteau, pour capter de belles images de plus de 25 chaînes.

Léger Ossombi Dira

Easy TV, c'est aussi la proximité. D'autant que le produit est facile à trouver, du fait d'une bonne répartition des points de vente à travers les principales villes du pays, entre autres, Brazzaville et Pointe Noire. Mis à part les points de vente officiels, Easy TV peut être vendue: dans un secrétariat, dans un coin de boutique du quartier. Easy TV a aussi été labélisée EASY TV by Canal. C'est un gage de qualité que Canal+ a voulu mettre dans ce produit. Bien qu'il soit accessible à moindre coût, les responsables de Canal+ n'ont pas voulu lésiner avec la qualité. *«Ce sont les mêmes équipes de Canal+ qui travaillent sur les deux produits. Donc c'est un gage de qualité, en terme d'images et de programmes»,* selon le conférencier.

Des journalistes

Parlant de l'accessibilité, Léger Ossombi Dira a indiqué qu'habituellement, le décodeur Easy TV est vendu à 7000F, mais dès lundi 1er mars dernier, le prix était passé à 5000 F. CFA. Faisant ainsi passer le décodeur plus un mois d'abonnement, à 9500F, au lieu de 11500F, auparavant.
Par ailleurs, pour offrir aux abonnés actuels et futurs de la marque Easy TV le meilleur de la télévision, un nouveau décodeur Easy TV HD est mis sur le marché. Les anciens abonnés peuvent aller les changer dans n'importe quelle agence de la marque, moyennant 500F. Mais pour cela, il faut au préable avoir un abonnement en cours.
Côté Canal+, dans le cadre de la célébration du mois de la femme, l'entreprise réserve des surprises. Le prix du décodeur Canal+ HD est revu à la baisse: 5000F au lieu de 10000 F. CFA, à partir de la formule évasion. Mais le stock étant très limité. Il est demandé à ceux qui le souhaitent de le faire plus tôt.
A cela il faut ajouter que le Congo vivra sous peu une élection majeure. L'élection présidentielle. Canal+ entend tout mettre en œuvre, pour faire vivre aux congolais cette élection sous différents angles.
Après acquisition du kit Canal+, le communicateur maison conseille aux abonnés de se faire installer par un technicien formé par Canal+, moyennant 4000F, avec une garantie de 6 mois. A partir de la formule évasion+, Canal+ affecte, gratuitement, à l'abonné un technicien pour l'installation du matériel.
A propos de la nouvelle semaine généreuse, Léger Ossombi Dira a expliqué qu'elle est désormais instantanée. Dès qu'un client se réabonne avant la coupure d'images, il bénéficie, pendant 7 jours, des images de la formule supérieure.

Marcellin MOUZITA

BOXE ARABE/GRAND PRIX DE LA RUSSIE

"Comme d'autres pays, le Congo se prépare"

Président de la Fédération congolaise de boxe pieds-poings, Jerry Blaise Bollé s'explique sur le rendez-vous mondial à venir qui se tiendra en Russie, où le Congo sera présent avec une forte délégation dont deux pugilistes, un homme et une fille.

Du 21 avril au 1er mai, la ville russe de Moscou abritera la première édition du championnat du monde de boxe arabe. Qu'en est-il exactement ?

**Le grand Prix de Russie est un événement international que la Fédération internationale de cette discipline va organiser. Ça va être la plus grande compétition de sport pieds-poings, en termes de mobilisation des pays. Plus de 100 pays, dont 51 d'Afrique, sont attendus à Moscou, y compris le Congo. Il y aura aussi plusieurs invités et, surtout, beaucoup de journalistes qui vont créer une dynamique pour la vulgarisation de la boxe arabe.

Qu'est ce qui a présidé au choix de la Russie pour abriter cette compétition ?

**C'est une grande nation de sport, et c'est peut-être le seul partenaire ayant accepté de relever ce challenge. C'est un pays habitué à organiser de grands événements sportifs mondiaux. Citons quelques-uns, notamment les plus récents : les Mondiaux d'athlétisme en 2013, les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi quelques mois plus tard, le Grand Prix de Formule 1 en 2015, et la Coupe du monde de football de 2018. Aujourd'hui, la Russie est très engagée dans ce projet.

Jerry Blaise Bollé

Qu'est-ce que, exactement, la boxe arabe?

**Elle a beaucoup de similitudes avec la boxe pieds-poings (Kick boxing) à deux différences près : au niveau de la boxe arabe le balayage et le coup de genou sont permis, contrairement au kick boxing où ces deux gestes sont proscrits. Le reste est identique. La boxe arabe s'inscrit au sein de notre fédération comme une discipline associée. Elle va continuer à grandir au sein de notre fédération, et ne soyez pas surpris qu'un jour, après avoir rempli tous les critères, elle va se constituer en fédération à part entière.

Et comment se prépare les athlètes congolais?

**Comme d'autres pays, le Congo se prépare sérieusement. Nos deux athlètes travaillent dans les conditions de fatigue extrême et on vérifie s'ils intègrent les coups autorisés pour la boxe arabe à côté de tout ce qu'ils savent faire. Ils continuent à monter en régime. Le directeur technique national et leur coach m'ont rassuré sur la poursuite de leur mise au vert. Nous donnerons régulièrement des nouvelles à la presse, afin qu'elle puisse suivre l'état de leur progression.

Rencontrez-vous des difficultés dans les préparatifs ?

** Je préfère parler d'insuffisances. Notre énergie est entièrement focalisée sur la préparation des athlètes et de la grande délégation qui ira assister nos athlètes en Russie. Forcément, la mise au vert qui se passe dans les domiciles des dirigeants, alors qu'elle devait se faire dans un endroit plus approprié. En outre, on fait tout ça sur fonds propres. Notre trésorerie n'est pas importante, cela pose quelques problèmes pour faire face à d'autres aspects, comme la médiatisation, équipement, etc.

Quel est l'objectif réel que vise votre fédération en participant à cet événement ?

**Nous avons de grandes ambitions. On n'a jamais participé à un événement aussi grand. En termes de résultats sportifs on va se retrouver avec un gratin d'athlètes de haut niveau, mais cela ne nous effraye pas. Nous visons ni plus ni moins que des ceintures.

Les deux Congolais pourraient vraiment y briller?

**Ce n'est pas qu'ils peuvent briller. Je suis de nature très optimisme. Lors de nos cinq dernières sorties à l'étranger nous sommes rentrés avec des titres. Nous sommes convaincus à 100% que nos deux athlètes vont ramener des ceintures à l'issue de cet événement.

Quelque chose d'autre vous tient-il à cœur?

**Nous allons représenter le Congo ; nous avons à cœur de briller pour le pays, mais nous avons besoin de la cohésion des Congolais et des Congolaises. Qu'ils accompagnent leurs représentants, parce que, pour nous, le plus grand bonheur serait qu'on exécute l'hymne national en Russie.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL DANS LE NIARI

Reprise du championnat de première division

La Ligue de football du Niari(LIFONI) a lancé samedi 27 février dernier au Stade Paul Sayal Moukila, le championnat départemental de division 1.

Dix-sept équipes réparties en deux poules prennent part à ce championnat qui se disputera en aller simple. Le groupe A est constitué des équipes ci-après: Us Bantou, JCSD (Jeunesse club sportif de Dolisie), RCST (Renaissance club sportif de Tsila), Etoile Filante, Olympic, Académie lumière, NMS (Ntieri-multi-service), BCS (Bretagne club sportif) , Yello star. Quant au groupe B, il est formé de l'AS Geraint, Bac-city, Sporting , FC Pèlerin, FC Porto, AS Cheminot , Lion blessé et Amon-Rê (pour district de Kimongo uniquement).

Le règlement intérieur stipule que les deux premiers de chaque groupe disputeront les demi-finales, et les gagnants joueront la finale pour déterminer le champion.

Equateur Denis NGUIMBI sur les notes de Deff MOUKALA NGONO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°373/2021/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS
1	22594 du 21-12-20	Sect BF, bloc 138 ; Plle 7 ; Sup : 386,44m2	RUE INTSIALA (QUARTIER MIKALOU II)	9-BZV	GANKAON Calvaire Christ
2	26705 du 26-01-21	Sect AT, bloc 26 (ex 13) ; Plle 54bis (ex 9bis) ; Sup : 200m2	9BIS, RUE LOULENDO DAVID	4-BZV	KOKOI Epouse BISSAI Maie
3	26705 du 18-01-21	Sect AL, bloc 86 ; Plle 18bis ; Sup : 238,94m2	69BIS, RUE MOUTABALA	7-BZV	NSONDI MATALA Mireille Carole
4	22270 du 12-10-20	Sect P12, bloc 159 ; Plle 11 ; Sup : 261,22m2	17, RUE BALLOYS	6-BZV	ONDONGO Christian Gilbert
5	22448 du 17-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.631,96m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA	POOL	IKONGA Remy
6	21882 du 23-07-20	Sect P15, bloc 169 ; Plle 01bis ; Sup : 75,90m2	1, AVENUE MARINE NGOUABI	6-BZV	MBOURANGON Ruth Sara Dorcas
7	22613 du 24-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.408,24m2	QUARTIER GASTON MPOUILOULOU	POOL	EOUSSANGONGO Martial Ghislain
8	22257 du 09-10-20	Sect BD2, bloc 31 ; Plle 13 ; Sup : 202,83m2	8BIS, RUE LINENGUE	9-BZV	AKAMABI née MANALIELE Marie
9	22224 du 05-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	PK - 45 (VILLAGE MOUTOH)	POOL	DIAZINGA LOUBAYI Gislain Salemon
10	19207 du 16-02-18	Sect P7, bloc 29 ; Plle 14 ; Sup : 167,82m2	31BIS, RUE LEKANA	4-BZV	ONDONGO Serge Alfred
11	20275 du 31-05-19	Sect C, bloc 52 ; Plle 4 ; Sup : 699,60m2	KINDO-DZOKO (VILLE D'OWANDO)	CUVETTE	IKOUALANDZO ZOE Patricia
12	26712 du 18-01-21	Sect P5, bloc 4 ; Plle 8 (ex.9) ; Sup : 434,72m2	103, RUE MASSOUKOU	4-BZV	MOHAMED Diancoumba
13	19839 du 11-01-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 341,28m2	QUARTIER KAHOUNGA	7-BZV	MOUNGALI MBITI Ruth Poupette Nica
14	26699 du 14-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 437,50m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	OKANDZE Paul
15	26698 du 14-01-21	Sect P14, bloc 84 ; Plle 22 ; Sup : 242,43m2	5BIS, RUE BOUENZA	6-BZV	OKANDZE Paul
B	21889 du 23-07-20	Sect P15, bloc 33 ; Plle 13 (ex 45bis) ; Sup : 310,66m2	45BIS, RUE EQUATEUR	6-BZV	ONGOKA Pascal Robin
17	26668 du 06-01-21	Sect P6, bloc 37 ; Plle 5 ; Sup : 254,34m2	174, RUE LENINE	5-BZV	NGASSAY Brice José Exaucé et GASSAY Alain Serge
18	22473 du 23-11-20	Sect P3, bloc 93 ; Plle 9 ; Sup : 338,16m2	65, RUE LOUANGO	3-BZV	KOY Laurent
19	21378 du 27-02-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.661.642,27m2 soit 166ha16a42ca	VILLAGE ODZIBA	POOL	BANTSI IMMO
20	17055 du 22-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha00a00ca	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ENGUINDI OSSOKA Paty Claude
21	20415 du 15-07-19	Sect : Zone Rurale ; Sup : 1.596,35m2	VILLAGE MOUTOH (TERRE IOUEME)	POOL	ENGUINDI OSSOKA Paty Claude
22	1265 du 20-07-09	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGATSE Gaston Ludovic
23	22723 du 19-01-21	Sect P15, bloc 52 ; Plle 3 ; Sup : 189,73m2	24, RUE BOUNDJI	6-BZV	MOUANZIBI OKO Magalie Ursula
24	22724 du 19-01-21	Sect P15, bloc 63 ; Plle 12 ; Sup : 553,99m2	55, RUE MAKABANA	6-BZV	KIBA MOROKOURA Prince Michaël
25	22722 du 19-01-21	Sect T (ex.U), bloc 15 ; Plle 14 (ex.2239) ; Sup : 692,06m2	2239, RUE DES MARTHYRS BIS	5-BZV	KIBA NGAPOULA
26	26794 du 04-02-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.172,00m2	QUARTIER PAUL GAMBI	POOL	KOMBE Aimé
27	22615 du 24-12-20	Sect P9, bloc 32 ; Plle 20 (ex.12) ; Sup : 275,34m2	11BIS, RUE MOULEKE	5-BZV	Enfants MOLOMBA-OLOMBY
28	20907 du 18-10-19	Sect P15, bloc 32 ; Plle 11 ; Sup : 188,02m2	53, RUE MASSA	6-BZV	MOUKENGA MOUGNEKA Danie Prisca
29	26797 du 05-02-21	Sect P11, bloc 79 ; Plle 12 ; Sup : 301,98m2	395, RUE MAYAMA	5-BZV	NG. Alphonsia Daniella Danedith
30	22137 du 21-09-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE MVOUA	POOL	MBANDZA Gilbert
31	22641 du 29-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 20.627,56m2 soit 2ha06a27ca	LIFOULA	POOL	CONSEIL NATIONAL DES IMAMS DU CONGO
32	22534 du 07-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.400,00m2	VILLAGE MATY-CVI	POOL	DIAKITE KOLOMA
33	22535 du 07-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 5.600,00m2	VILLAGE MATY-CVI	POOL	SANGO Sidi Housseyni
34	22266 du 09-10-20	Sect P13C (ex.PP13), bloc 39 (ex.103) ; Plle 4 (ex2646) ; Sup : 400,00m2	89, RUE ITENDI	7-BZV	ADJIBI Youssouf Akorede
35	22138 du 21-09-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE MVOUA	POOL	EBENGUE Claire Isabelle
36	26805 du 11-02-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	JABER Ahmad
37	15677 du 30-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.453,16m2	RUE PERE GAL (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	IWANDZA Jérôme
38	15678 du 30-11-16	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 2.151,94m2	25, AVENUE GASTON OBIA	9-BZV	IWANDZA Jérôme
39	22312 du 16-10-20	Sect P11, bloc 61 ; Plle 4 (ex.760) ; Sup : 267,60m2	760, RUE MOUILA	5-BZV	NGOYA née TENKAM-KOM Marie Hélène
40	26781 du 1er -2-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 680,50m2	QUARTIER STATE LA CONCORDE	POOL	GOUELLET née EYAMBA EKALI Indira Yasmine
41	22136 du 21-09-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE MVOUA	POOL	TSOWELA Claudio
42	22267 du 09-10-20	Sect AT, bloc 10 (ex.114) ; Plle 34 (ex.83) ; Sup : 400,00m2	83, RUE NABIA JEAN MARIE	4-BZV	ADJIBI Youssouf Akorede
43	22265 du 09-10-20	Sect P9, bloc 27 ; Plle 11 (ex.6) ; Sup : 453,34m2	125, RUE KINKALA	5-BZV	ADJIBI Youssouf Akorede
44	22480 du 26-11-20	Sect BG (ex BD), bloc 117 ; Plle 5 (ex 8) ; Sup : 380,74m2	8, RUE BOHOULOU	9-BZV	GOTIER née BOKILO Eugenie Valérie
45	26798 du 05-02-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 265,15m2	89, RUE BANGUI MOTABA	6-BZV	ONDONGO Maxence Blanchardau

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de Bureau
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2021

ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA CAF

Boulevard pour Motsepé

A quelques heures du scrutin présidentiel de la Confédération africaine de football (CAF), les jeux semblent faits. Patrice Motsepé sera le huitième président de l'institution. Il le devra sans nul doute à Gianni Infantino qui, en coulisse, aura réussi à *«écarter»* tous les concurrents au profit de *«son champion»* sud-africain au sein de l'instance du football continental.

On s'attendait à une bataille serrée le 12 mars prochain pour l'élection à la présidence de la CAF, à Rabat (Maroc). Quatre candidats étaient en lice: le Sénégalais Augustin Senghor, l'Ivoirien Jacques Anouma, le Mauritanien Ahmed Yahya et, donc, le Sud-africain Patrice Motsepé. Tous ont fait campagne tambour battant, mais le scrutin tant attendu pour désigner le successeur d'Ahmad Ahmad ne sera plus qu'un simulacre d'élection. Car, au terme d'un lobbying orchestré par le président de la FIFA Gianni Infantino, via deux de ses lieutenants, les trois premiers se sont ralliés à l'homme d'affaires sud-africain. Le deal qui leur est proposé est de faire de Patrice Motsepé le président de la CAF, puis d'Augustin Senghor et Ahmed Yahya premier et deuxième vice-présidents et un poste de conseiller spécial du président à Jacques Anouma.

Patrice Motsepé, futur président de la CAF.

Ils auraient consensuellement accepté la proposition qui leur a été soumise par la FIFA *''au nom de l'intérêt supérieur de l'unité du football africain''.*

Pour bon nombre de confrères, cependant, l'accord conclu par les quatre candidats montre *«à quel point la FIFA exerce une emprise très forte sur la CAF»,* écrit, par exemple, le journal en ligne gabonais ''Le Sportif''. Qui ajoute: *«Et pour que cette emprise soit totale, Infantino avait besoin d'un de ses soldats à la tête de l'institution. Ahmad Ahmad out, Motsepé est l'homme de la situation.»*

Pour notre confrère, le manque d'expérience du Sud-Africain serait *«un atout favorable pour le patron de la FIFA.». «En fin de compte, c'est à une véritable danse macabre que nous assistons impuissants depuis peu et cela par la volonté d'un homme, Gianni Infantino, qui semble avoir en main le destin de bon nombre de dirigeants du football africain»*, pointe pour sa part le quotidien burkinabè ''Le Pays''.

Cette politique du président de la FIFA, qualifiée de *«mise sous tutelle»,* devrait avant tout servir ses intérêts, pense-t-on. En 2023, la FIFA votera elle aussi pour son président. Nul doute, pressentent plusieurs confrères, que l'Italo-Suisse sera candidat à sa succession. Or chacun des 211 membres de la FIFA disposant d'une voix au Congrès élisant le président, Infantino a tout intérêt à se mettre les 54 voix africaines dans la poche tant le président actuel de la FIFA, qui a connu quelques déboires avec la justice, risque de manquer de soutien en Europe.

Jean ZENGABIO

CONFEJES

Une dimension nouvelle pour l'Afrique centrale

L'Afrique centrale a terminé les assises de la 38e Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) tenue du 23 au 27 février 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso) sur une note gaie. L'entrée au bureau de cette institution du ministre congolais des Sports, Hugues Ngouélondélé, élu au poste de premier vice-président, et la désignation de la Camerounaise Louisette Renée Thobi Etamé au poste de secrétaire générale ont apporté en effet une note de joie à la fin de ces assises.

Pour le Congo, outre l'entrée du patron du sport au bureau, le pays a été choisi pour abriter en 2023 la 39e réunion de l'institution. Le ministre de la Jeunesse du pays hôte, Salifou Tiemtoré, s'en est d'ailleurs félicité. *«Je me félicite de l'apport de l'expérience de M. Hugues Ngouélondélé, ministre des Sports et de l'éducation physique en sa qualité de vice-président qui nous accueillera en 2023 »*, a déclaré le Burkinabè.

La réunion de la CONFEJES est un événement de dimension internationale imposant un cahier des charges exigeant et une mobilisation nationale. Celle de Brazzaville en 2023 n'échappera pas à cette donne. Le point focal CONFEJES-Congo, Serge Wilfrid Mbouma, est déjà en possession de ce cahier. D'ores et déjà, il a annoncé que la prochaine Conférence sera placée sous le très haut-patronage du Président Denis Sassou-Nguesso.

Les ministres lors de la clôture de la conférence

L'Afrique centrale, fortement représentée à l'occasion de cette 38e Conférence ministérielle, a pesé de tout son poids diplomatique au point de voir aussi la Camerounaise Louisette Renée Thobi Etamé, élue au poste de secrétaire générale. C'est une première quand on sait que depuis la création de la CONFEJES en 1969, aucun ressortissant de cette zone n'a eu à occuper ce poste stratégique.

A noter que la présidence de l'institution revient au Burkina Faso, la deuxième vice-présidence au Maroc, et le poste de rapporteur au Mali.

Trois programmes ont été validés à Ouagadougou : le programme stratégique concernant la gouvernance du secrétariat général, celui lié à l'entreprenariat des jeunes et leur emploi, enfin celui lié à l'entraînement de haut niveau.

La CONFEJES regroupe 43 Etats et Gouvernements membres. Elle a pour missions, entre autres, de promouvoir le développement et la pratique des activités socio-éducatives, de jeunesse, d'éducation physique et sportive en tant que facteurs de promotion culturelle, d'échanges, de compréhension mutuelle et de solidarité entre les peuples de l'espace francophone.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

TAEKWONDO

La machine fédérale désormais en marche

En prenant ses fonctions à la tête de la Fédération congolaise de taekwondo (FECOTAE), Thomas Moutala avait promis en fin novembre dernier de débuter son mandat de quatre ans par la restructuration des équipes. Et tout semble marché comme prévu.

C'est un Thomas Moutala Mbemba visiblement content qui nous répondait récemment au téléphone. *«Je me porte comme un charme tant que le programme que le bureau de la fédération s'est assigné s'exécutera comme promis»*, a déclaré le président de la Fédération congolaise de taekwondo (FECOTAE) quelque deux semaines après le conseil fédéral tenu à Brazzaville.

Des retrouvailles qui ont permis au gotha du taekwondo congolais (présidents de clubs, entraîneurs, arbitres, etc.) de réexaminer et partant actualiser les documents qui régissent la FECOTAE aux fins de leur arrimage aux nouveaux paradigmes de la fédération internationale de taekwondo. *«Il fallait bien le faire, car j'avais promis de débuter mon mandat par la restructuration du secteur»,* explique encore M. Moutala. *«Après cela, nous procéderons en mi-mars à la réorganisation des clubs»*, promet-il.

Thomas Moutala Mbemba

L'autre promesse aura été de trouver un local pour abriter le siège de la FECOTAE. La structure a désormais une adresse, au stade Alphonse Massamba-Debat, alors qu'hier la FECOTAE était logée dans la résidence d'un particulier. Le bureau s'emploie également à chercher un local pour la ligue de Brazzaville et celles des régions.

Or, au Congo, le malaise du taekwondo est avant tout administratif. *«Figurez-vous par exemple, que le document de notre affiliation à la Fédération internationale est introuvable. Les instances au niveau des clubs ne sont pas renouvelées depuis 2013. Pour couronner le tout, sur la quarantaine d'équipes, je n'en connais qu'une seule qui est dûment enregistrée au ministère de l'Intérieur, qui a son agrément du ministère des sports qui a ses statuts et son règlement intérieur. Les autres n'ont aucune existence juridique. Ce qui explique que ces clubs ne soient pas assurés»*, déplore encore M. Moutala.

Il y a également l'absence de formation. *«Sur le volet technique, la situation est telle qu'on ne peut pas trouver quelqu'un qui puisse brandir un diplôme pour dire qu'il a été formé comme entraîneur, arbitre, manager, etc. La toute dernière vague d'arbitres par exemple a été formée en 2014»,* déplore Thomas Moutala. *«Nous allons tout faire durant les quatre années à venir, à organiser les formations à tous les niveaux ».*

Mais la tâche est loin d'être facile. Tant *«la situation financière, en dépit de l'arrêt des activités à cause du coronavirus, est telle que nous n'avons rien trouvé dans les caisses. Ça va donc être la croix et la bannière pour le bureau. On va toutefois se battre»,* positive le ceinture noire 5ème dan.

John NDINGA-NGOMA

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D'ELITE LIGUE 1

Les dégâts du dernier de la classe

Dixième journée le week-end dernier. On pensait qu'elle serait tranquille et peu porteuse de faits de choc et d'émotions. Erreur, car elle a réservé une surprise de taille: la victoire de la lanterne rouge, Nico-Nicoyé, aux dépens des Diables-Noirs qui étaient jusque-là deuxièmes au classement.

En ouverture de cette dixième journée, les joueurs de Diables-Noirs ont donc vécu un énorme camouflet dimanche 7 mars au Stade Municipal de Pointe-Noire. Opposés au dernier de la classe, Nico-Nicoyé, ils ont mordu la poussière (0-1). Le public en était presque ébahi. Le but qui les a cloués a été inscrit par Christ Nguendzeni (69e). Ainsi, ceux qui aiment à voir les sans-grades domptés les soi-disant grands ont eu beau jeu d'en rire.

Grâce à sa victoire, Nico-Nicoyé n'est plus dernier du classement, du moins provisoirement. Quant aux Diables-Noirs, ils abandonnent la deuxième place à leur rival le plus encombrant de la capitale, Etoile du Congo, qui a retourné en sa faveur une situation compromise en première mi-temps, au Stade Massamba-Débat. Menée 0-2, Les Stelliens ont finalement réussi à doucher les espoirs de JST (3-2), grâce à Gédéon Madinga (66e) et Saira Issambé (85e et 90e +1).

Pour l'AS Otohô, le leader, les journées passent donc et se ressemblent. L'équipe d'Oyo a aligné lundi 8 mars au Stade

Nico-Nicoyé-Diables-Noirs

Marien Ngouabi, face au V-Club-Mokanda de Pointe-Noire, sa neuvième victoire (2-0) en autant de matches. Elle caracole donc en tête du classement sans se retourner. Tandis qu'au Stade Massamba-Débat à Brazzaville, CARA s'est repris en s'imposant facilement (4-0) face au Patronage Sainte-Anne. De même que RCB, tombeur de l'AS Cheminots (2-1).

Mais les joueurs commencent à trouver que le foot les mange un peu trop depuis un certain temps. Chaque jour ou presque est un jour de football. L'on joue en semaine et en fin de semaine, pour essayer de faire avancer la compétition. Cela surprend parfois le public, étonné par exemple du déroulement mercredi 3 mars dernier au Stade Massamba-Débat du derby-Diables-Noirs-Etoile du Congo (0-0), un des matches de la neuvième journée (Lire les résultats en bas de notre article). C'est une activité digne de professionnels proposée à des amateurs.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats

9e journée: Diables-Noirs-Etoile du Congo (0-0), JST-FC Nathalys (4-1), FC Kondzo-RCB (3-3), AC Léopards-Nico-Nicoyé (3-2), AS Cheminots-Patronage Sainte-Anne (1-0), V.Club-Mokanda-Inter Club (1-1), AS Otohô-CARA (4-0).

10e journée: Nico-Nicoyé-Diables-Noirs (1-0), FC Nathalys-AC Léopards (3-3), Inter Club-FC Kondzo (0-0), Etoile du Congo-JST (3-2), AS Otohô-V.Club-Mokanda (2-0), Patronage Sainte-Anne-CARA (0-4), RCB-AS Cheminots (2-1)

Classement provisoire

Classement officieux : 1.AS Otohô (27 points, 9 matches). 2.Etoile du Congo (19 points). 3.Diables-Noirs (17 points, +5). 4.CARA (17 points, +4).5.FC Nathalys (16 points). 6.AC Léopards (15 points). 7.AS Cheminots (13 points). 8.FC Kondzo (10 points). 9.Inter Club (9 points, -2). 10.JST (9 points, -3). 11.RCB (9 points, -3). 12.Patronage Sainte-Anne (9 points, -7). 13.Nico-Nicoyé (8 points). 14.V.Club-Mokanda (6 points).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La République du Congo annonce une émission obligataire de 100 milliards de francs CFA

Brazzaville, le 4 mars 2021 - La République du Congo s'apprête à lancer une émission obligataire par appel public à l'épargne. Cet emprunt de 100 milliards FCFA, dénommé «EOCG 6,25% NET 2021-2026», est assorti d'un taux d'intérêt net de 6,25%, pour une maturité de 5 ans. L'opération s'effectuera sur le marché financier régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays. © Alamy

La période de souscription est prévue du 12 au 20 mars 2021.

La République du Congo dédiera le produit de cette émission au financement de projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui ont vocation à contribuer au développement économique et social du pays, ainsi qu'à l'apurement partiel de la dette intérieure afin de favoriser la stabilité financière et la croissance hors pétrole. Les projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui bénéficieront de cet emprunt obligataire s'inscrivent notamment dans les domaines des infrastructures routières, sanitaires, scolaires et énergétiques ainsi que de l'économie forestière.

Malgré les réformes structurelles engagées ces dernières années, l'économie congolaise a été, comme la plupart des économies à travers le monde, touchée par la pandémie de Covid-19. La dégradation de l'environnement international et la contraction de l'activité économique nationale suite à la baisse de la production et des revenus pétroliers ont impacté négativement la situation macroéconomique du pays.

Cependant, les perspectives économiques du Congo sur les cinq années à venir sont en constante amélioration. La relance de la demande mondiale des matières premières devrait soutenir et redresser l'activité économique. Le PIB réel va renouer avec la croissance en 2021, alors que sont attendues des améliorations au niveau des comptes extérieurs et du solde budgétaire.

En outre, l'opération engagée d'apurement de la dette intérieure devrait permettre de relancer la demande globale et d'améliorer la gestion des finances publiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 4,4% en 2022. L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays, dans un contexte de réflexion globale relative au développement des pays du continent en période post Covid-19.

« Nous sommes dans une période particulière, à la fois complexe pour les économies et les sociétés du continent, mais très intéressante puisqu'elle nous donne l'opportunité de repenser nos manières d'agir pour le développement de nos pays. Le tournant majeur que nous vivons ne doit pas être ignoré. Sur la base du dernier Plan national de développement (2018-2022), les financements dont bénéficiera l'État congolais lui permettront, en adéquation avec une conjoncture économique s'annonçant meilleure, de mobiliser ses forces pour améliorer la gouvernance, renforcer le capital humain et diversifier l'économie du pays. » - Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget de la République du Congo.

Le ministère des Finances et du Budget congolais est accompagné par AXE Capital Corporation pour la partie conseil ; l'arrangeur et chef de file de l'opération obligataire est la société ESS Bourse, basée à Douala, au Cameroun. La valeur nominale des titres sera de 10 000 FCFA avec une période de différé du capital de deux ans. Un mécanisme de sûreté est mis en place à travers l'ouverture d'un compte séquestre à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) afin de sécuriser les remboursements.

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Don de la Fondation BGFIBank à l'école saint Théophile de kintélé.

L'école Saint Théophile de KINTELE est un centre préscolaire moderne érigé en 2016 à un coût estimé à 356 millions de F CFA, dans le but de pallier un tant soit peu à l'insuffisance d'écoles maternelles de proximité sur les lieux de relogement de certaines familles sinistrées à la suite des explosions de Mpila le 04 Mars 2012.

Lors de la visite en 2019 d'une délégation du personnel de BGFIBank Congo, conduite par son Directeur Général pour faire un état des lieux et s'assurer du bon fonctionnement de l'institution, les Religieuses qui gèrent l'école Saint Théophile avaient exprimé à la Direction Générale leur souhait de créer une classe de CP1 pour accueillir les premiers élèves qui auront effectué tout le parcours du cycle maternel.

Celles-ci avaient à cette occasion, demandé à la Banque d'examiner la possibilité de doter l'école de tables-bancs, doléance à laquelle la Banque avait répondu favorablement tout en promettant de se référer à la Fondation BGFIBank qui inscrirait ce programme dans le cadre de ses activités de mécénat.

C'est pour honorer cette promesse que la Direction Générale de BGFIBank Congo a effectué, le Samedi 27 Février 2021, une nouvelle visite de l'école Saint Théophile de KINTELE pour remettre un don de table-bancs et réceptionner les bâtiments que la Banque venait de faire réhabiliter (peinture et pose d'une enseigne lumineuse).

Afin de respecter les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, c'est une petite délégation (une dizaine de collaborateurs) qui a pris part à cette cérémonie.

Conduite par le DG, la délégation a été accueillie chaleureusement par les sœurs religieuses congolaises du Rosaire (SRCR) gestionnaires de l'école, une vingtaine d'enfants retenus pour représenter les élèves de cet établissement et quelques parents d'élèves présents.

Au programme, quatre (4) allocutions, qui ont commencée par le mot de bienvenue de la sœur coordonnatrice Gisèle SAMBA BONAZEBI qui a tenu à rappeler que l'école Saint Théophile de KINTELE a débuté ses activités en 2017 avec un cycle maternel constitué de 12 enfants, actuellement l'école compte 85 élèves avec deux classes du cycle primaire (CP1 & CP2), elle a également exprimé sa profonde gratitude à BGFIBank Congo qui à travers la fondation BGFIBank, ne ménage aucun effort pour répondre à leurs sollicitations.

Monsieur Narcisse OBIANG ONDO Administrateur Directeur Général de BGFIBank Congo prenant la parole en second lieu, a félicité à son tour les religieuses gestionnaires de l'établissement pour leur dévouement dans la formation et l'encadrement des enfants et s'est réjoui de l'état remarquable des structures de l'école . Il s'est également engagé à soumettre à la fondation le besoin d'élargissement de l'école dans le but d'en faire un véritable complexe scolaire avec un cycle primaire et secondaire complets.

Il s'en est suivi tour à tour, les mots de remerciement à la BGFIBank du Père Giscard Crépin GANDOU Directeur diocésain des écoles catholiques et de l'Abbé Donatien BIZABOULOU de la commission épiscopale de l'éducation catholique représentant l'archevêque de Brazzaville Monseigneur Anatole MILANDOU empêché.

L'activité ponctuée par des chants et poèmes présentés par les enfants, s'est poursuivie avec la remise symbolique d'un table-banc, la remise des tables-bancs aux religieuses, la visite guidée des bâtiments et la découverte de l'enseigne lumineuse de dénomination de l'école.

Une collation offerte par les religieuses a clos la cérémonie.